Des Volkswagen made in Algéria bientôt sur nos routes

Page 2

ABSENTÉISME DES ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMEN

La FNTE sollicite l'intervention de la ministre

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5419 - MERCREDI 9 MARS 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

POUR MENACES DE MORT ENVERS KAMEL DAOUD

Hamadache condamné à six mois de prison dont trois fermes

Page 24

Evoqués par le Président Bouteflika dans un discours à l'occasion du 8 mars

LES TROIS DÉFIS MAJEURS DE LA FEMME

Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika a estimé que des défis majeurs interpellent la femme algérienne notamment la protection des générations montantes, la sauvegarde de la sécurité du pays et la participation au processus de développement économique. Ces trois défis constituent, selon lui, le socle de la promotion de la femme et de la préservation de la stabilité du pays.

Lire page 3



LE RÉSEAU DES ARMES RUSSES, LES 2 445 PUCES ET LE GRAND TRAFIC

COMMENT DES MILLIERS DE PUCES SONT DÉROBÉES

Le détournement de milliers de puces des opérateurs de la téléphonie mobile se poursuit, malgré les mesures draconiennes prises depuis quelques années par les services de sécurité pour contrer les trafiquants qui les utilisent dans leurs activités criminelles. Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

AOKAS/BÉJAÏA

320 logements LPL distribués

LE WALI de Béjaïa a présidé, hier, à une cérémonie de remise des clés de 320 logements sociaux de type (LPL) à Aokas au profit des bénéficiaires qui ont, longtemps, attendu ce moment. Ils n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction et leur joie surtout ceux qui ont attendu plus de 10 et 13 ans. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive en présence du président de l'APW, M. Ali Rabhi, et des autorités locales dont le maire et le chef de daïra. La liste des bénéficiaires a été élaborée, faut-il le rappeler, par une commission de wilaya après étude des dossiers des prébénéficiaires par la commission de daïra. Cette dernière a pour rappel, a affiché la liste des bénéficiaires de logements il y a de longs mois, non sans avoir provoquer des mécontentements. Des recours ont été introduits auprès de la commission de wilaya qui a fini par annuler les noms de 34 personnes. Le wali a appelé hier les bénéficiaires à «un bon entretien des logements et surtout à éviter d'installer des paraboles sur les balcons». Il indiqué que «4 000 autres unités seront distribuées d'ici à fin 2016 et plusieurs autres programmes seront livrés l'année prochaine un peu partout à travers la wilaya». Au sujet de la rareté du ciment qui pénalise l'avancement des projets en cours de réalisation, il dira que «le problème est réglé». Est d'ajouter : «Les entreprises chargées de réaliser les programmes en cours à Béjaïa seront approvisionnées à partir de la cimenterie d'Aïn Kébira (Sétif)».

N. B.

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME

M. Sellal préside une cérémonie en l'honneur des femmes algériennes



LE PREMIER MINISTRE Abdelmalek Sellal a présidé mardi, à Alger, une cérémonie en l'honneur des femmes algériennes à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, en présence de membres du gouvernement. La cérémonie a eu lieu en présence, également, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, de parlementaires, de représentantes de la société civile et de figures de la Révolution algérienne. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé à cette occasion un message dans lequel il a rappelé les défis auxquels les femmes sont confrontées. Le président Bouteflika a souligné, également, la place consacrée à la femme dans la nouvelle Constitution et les nouveaux acquis enregistrés en matière de travail et de postes de responsabilité. Des militantes du mouvement associatif ainsi que des ministres femmes et d'anciennes ministres telle Mme Labidi, ex-ministre de la Culture, étaient parmi les invitées. Des femmes responsables de médias et nombre de femmes journalistes ont tenu, elles aussi, à répondre à l'invitation du Premier ministre qui représentait, à cette occasion, le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika.

T. G.

LE PROJET DE PARTENARIAT EST FORTEMENT APPUYÉ PAR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Des Volkswagen made in Algérie bientôt sur nos routes



Des discussions entre le groupe Sovac et le constructeur allemand Volkswagen sont en cours pour un projet de fabrication de plusieurs types de voiture de cette marque en Algérie.

«Il s'agit de la troisième rencontre avec ce partenaire important et actif sur le marché algérien. Volkswagen a la volonté d'entrer dans un partenariat pour la fabrication de plusieurs types de véhicules comme Seat et d'autres marques», a déclaré à la presse le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, à l'issue d'une rencontre qui a regroupé, hier, les deux parties au siège de son ministère. «Nous sommes ouverts à ce partenariat car nous ne pouvons imaginer une industrie mécanique sans un partenaire allemand qui est déjà présent en Algérie dans la fabrication de véhicules de poids lourds», a-t-il souligné, tout en souhaitant la concrétisation prochaine d'un accord entre les deux parties. «Les entreprises vont poursuivre les négociations. J'espère qu'elles aboutiront bientôt à un accord», a-t-il avancé. Pour M. Bouchouareb, la présence de fabricants allemands d'automobiles va «se renforcer» avec ce futur partenariat. Concernant les différentes dispositions déjà mises en place pour l'assainissement du marché national de véhicules, M. Bouchouareb a rappelé la mise en place prochaine d'un cahier des charges organisant l'activité de l'industrie automobile afin «de ne pas vivre ce que nous avons déjà vécu en matière de gestion de l'activité des concessionnaires automobiles», laquelle avait connu de profonds dysfonctionnements. L'organisation et la réglementation de l'activité de l'industrie automobile serviront non seulement les intérêts des entreprises étrangères partenaires mais aussi l'intérêt de l'Algérie, qui ambitionne de relancer l'industrie mécanique, a-t-il insisté. De son côté, le représentant du constructeur allemand a affirmé à la presse que le marché algérien était «très attractif» et «très important» pour Volkswagen. «Aujourd'hui, nous avons eu l'occasion de discuter avec le ministre et notre partenaire sur place (le groupe Sovac) d'un projet de fabrication locale», a-t-il ajouté. Le constructeur allemand avait évoqué en janvier l'implantation d'une usine à Relizanepour un investissement de 170 millions d'euros. Ce complexe devrait produire, dans sa vitesse de croisière, pas moins de 100 000 véhicules/an, selon Mourad Oulmi, le PDG du groupe privé algérien Sovac. Un terrain de 150 hectares a d'ores et déjà été acquis dans cette région de l'Ouest algérien. Les modèles concernés, outre la Seat, seraient la Polo classique, la Skoda Octavia et le pick-up Amarok, avec la création de 5 300 emplois directs et indirects. Actuellement, Volkswagen est représentéeen Algérie par plus de 80 agents de différentes marques, employant près de 2 000 travailleurs.

Rabah Nasri

ABSENTÉISME DES ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMEN

La FNTE sollicite l'intervention de la ministre

LA FÉDÉRATION nationale des travailleurs de l'éducation, affiliée au Snapap, a sollicité l'intervention de la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrit, pour prendre des mesures sévères afin de lutter contre l'absentéisme des élèves en classe terminale.

La présidente de la fédération, Mme Meriem Maârouf, a appelé le ministère de tutelle à envoyer des instructions fermes dans le but d'avertir ces élèves qu'ils risquent d'être exclus des matières dans lesquelles ils s'absentent. Elle a dénoncé le fait que ce phénomène a gagné plusieurs établissements secondaires, et ce à travers différentes wilayas du pays. La fédération a évoqué également un autre phénomène, celui des élèves qui rendent leurs feuilles blanches, et ce après 5 minutes du début des épreuves, notamment dans les matières essentielles telles que les mathématiques pour les scientifiques et la philosophie pour les littéraires. Devant une telle situation, la présidente de la FNTE a demandé une intervention immédiate de la part de la tutelle. La fédération a révélé que les résultats du deuxième trimestre ont été catastrophiques, notamment pour les classes d'examen, essentiellement à cause des absences récurrentes des élèves. La porte-parole du syndicat a, dans ce sens, dénoncé le phénomène de l'absentéisme des élèves, devenu presque une tendance. C'est pourquoi la fédération a saisi, pour la énième fois, le ministère de l'Education nationale. Mme Meriem Maârouf a souligné que le taux d'absentéisme est très élevé dans les classes de terminale. Des professeurs se retrouvent parfois face à 5 ou 7 élèves pour des classes qui doivent en compter 40, voire plus. Selon elle, les absentéistes préfèrent prendre des cours particuliers, pensant, à tort, qu'ils s'y préparent mieux pour l'examen du bac. La porte-parole de la fédération a par ailleurs critiqué l'instruction du ministère adressée aux directeurs des établissements de l'enseignement moyen et secondaire, leur ordonnant d'interdire l'expulsion des élèves candidats au bac et au BEM, d'écouter leurs doléances et d'éviter d'expulser les élèves renvoyés en conseil de discipline, et ce quelle que soit l'infraction commise par ces derniers.

Lynda Louifi

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

GRAND HOMMAGE À LA FEMME BÉJAOUIE

La femme a été complimentée hier à Béjaïa à travers les discours et aussi à travers ses activités, ses ouvrages, ses efforts et son combat en général. Et les nombreuses festivités organisées ces derniers jours par le mouvement associatif, les centres culturels, la maison des Jeunes, les administrations, les APC, les centres de formation professionnelle, les écoles sont des témoignages de reconnaissance on ne peut plus clairs sur son rôle dans l'émancipation de l'Algérienne.



DR

Des activités sont organisées dans les autres coins de la wilaya, mais celles qui ont marqué le plus cette journée sont le Salon de la femme organisé par l'UNFA, les activités culturelles et artistiques organisées par la maison de la Culture et la chambre de l'artisanat et des métiers, le comité des fêtes, la LADDH, l'APC de Tindebder, l'ONM, la sûreté de wilaya, et les hommage rendus par le Cnapeste et le RCD aux femmes. L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a organisé un Salon de la femme comme chaque année. Une manifestation qui a reçu la visite du wali. Sur place, il a rendu hommage aux femmes, notamment celles de Béjaïa, surtout pour le combat qu'elles ont mené pour leur émancipation. A la maison de la Culture Taos-Amrouche, une série d'activités a été lancée deux jours auparavant, avec le concours de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Une exposition ayant pour thème «Evolution de la robe kabyle» est installée dans le hall de l'établissement. Une projection de film, un défilé de mode, un spectacle de chants, un vernissage de plasticiennes sont autant d'activités qui ont marqué la journée d'hier. Le comité des fêtes de la ville de Béjaïa a élaboré un programme sous le thème «L'art au féminin». Il a rendu hommage à la militante féministe Nabila Djahnine, assassinée par les hordes intégristes le 15 février 1995, organisé des visites aux femmes centenaires de Chemini et de Remila dans la région de Sidi-Aïch à qui il a été remis des cadeaux. Une exposition a été organisée dans le hall du TRB.

Une pièce de théâtre intitulée «Ines», des conférences sous le thème «L'art au féminin», «L'excellence au féminin» et un gala artistique ont été animés par les chanteuses et chanteurs Lili Soltane, Réda Adda et un orchestre féminin.

L'association Tazrout d'Adekar a organisé un dépistage du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en faveur des femmes de la localité. A Seddouk, une conférence a été dispensée par les dispositifs d'aide à la création d'emplois tels que l'ANGEM, l'ANSEJ, la CAM, la CNAC sur le thème «La place de la femme dans la société». La sûreté de wilaya n'a pas raté l'occasion de rendre hommage aux policières exerçant dans toute la wilaya, lors d'une cérémonie organisée au club de la sûreté de wilaya. Des fonctionnaires de police distinguées par leur travail ont été primées. L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a réuni aussi des moudjahidate, des veuves et des filles de chouhada à qui elle a remis des cadeaux. La résidence universitaire d'Amriw a organisé une série d'activités culturelles et de conférences en faveur des étudiantes.

Le CNAPESTE a «particulièrement salué le combat des enseignantes qui, par leur présence active dans les structures du syndicat, ont été d'un grand apport dans la prise de conscience, l'avancement de la lutte syndicale authentique et le triomphe des idéaux de notre syndicat», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis.

Et d'ajouter : «A travers l'engagement historique sans faille et exemplaire de nos collègues enseignantes, le CNAPESTE rend un vibrant hommage au combat de toutes les femmes algériennes militantes pour leur émancipation et la réussite de toutes les causes justes». Le RCD a organisé un rassemblement devant le siège de la maison de la Culture dans l'après-midi d'hier pour exiger «l'amélioration de la situation de la femme et l'abrogation du code de la famille».

«Longtemps prisonnière des manœuvres politiques du pouvoir, la condition de la femme en Algérie se dégrade davantage, encouragée par un discours religieux haineux nourri à l'ignorance mais surtout légitimé à travers des lois ségrégationnistes», lit-on dans le communiqué du RCD. Et le centre de documentation des droits de l'homme de Béjaïa, affilié à la LADDH, a animé une rencontre-débat avec Mme Cherifa Bouatta, professeur de psychologie à l'université de Béjaïa, autour «des droits de la femme : «Entre code, textes de lois et réalités».

A Tinebdar, l'APC a célébré la femme par une conférence avec la psychologue et éducatrice Mme Touati Nassima sur «le bonheur au sein du foyer».

N. Bensalem

DÉCLARATION DE KIGALI

Gasana salue l'engagement de Bouteflika pour la promotion de la femme

L'INSPECTEUR général de la police rwandaise Emmanuel K Gasana, a salué hier à Alger l'engagement du Président Abdelaziz Bouteflika pour la promotion de la femme.

Dans une allocution de clôture des travaux du séminaire sur le rôle des organes de sécurité dans la lutte contre la violence faite aux femmes, tenu à la résidence El-Mithaq, Gasana a relevé l'engagement du Président Bouteflika en faveur de la promotion et de la protection des droits de la femme «.

Le responsable rwandais a également rendu hommage au chef de l'Etat pour «l'adoption de la politique de réconciliation nationale et de la loi pour la promotion de la femme qui a permis à cette dernière d'accéder aux hauts postes de responsabilité», saluant par ailleurs «les efforts du gouvernement algérien dans ce sens et son engagement dans la mise en œuvre des mécanismes de lutte et de prévention contre les violences infligées aux femmes «. M. Kasaka qui a présidé l'an dernier à Kigali, le 4e séminaire international sur la violence contre la femme avant de confier la présidence de l'Assemblée générale à l'Algérie, a souhaité que les recommandations sanctionnant cette rencontre «puissent être appliquées sur le terrain». Les travaux de la 5e Assemblée générale de la Déclaration de la conférence de Kigali ont été ponctués par l'adoption de la plateforme d'Alger qui définit les grandes lignes de l'action commune en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles à la lumière des visions et des stratégies arrêtées dans ce domaine. Les participants aux travaux ont aussi salué le rôle de la police algérienne dans la promotion de l'action régionale et internationale en général et de la prévention et de la lutte contre le crime sous toutes ses formes et la violence à l'égard des femmes en particulier. Les participants ont affirmé que l'Algérie était «un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes «, a-t-il indiqué, ajoutant que «le rôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en ce sens a été salué «. Les travaux dont l'ouverture a été présidés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, se sont déroulés en présence du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

N. M.

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DU 8 MARS

Bouteflika : des défis majeurs interpellent la femme algérienne

LE PRÉSIDENT de la République Abdelaziz Bouteflika a estimé que des défis majeurs interpellaient la femme algérienne notamment la protection de générations montantes, la sauvegarde de la sécurité du pays et la participation au processus de développement économique.

Dans un message à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme lu en son nom par la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication Houda Imane Feraoun, le Président Bouteflika a affirmé que «le premier défi qui interpelle le peuple algérien tout entier et nos mères en premier lieu, est celui de protéger, par l'éducation et l'instruction, les générations montantes qui cristallisent toutes nos espérances et que nous devons prémunir des fléaux sociaux et le dénuement moral pour qu'elles soient le pilier de l'Algérie de demain ». Selon lui, « la femme doit continuer à jouer son rôle dans la sensibilisation de la société et à s'impliquer dans la sauvegarde de la sécurité de l'Algérie face aux crises qui secouent notre région et des dangers qui la menacent chaque jour davantage ». Il a dans ce contexte, rendu « hommage à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et aux divers corps de sécurité de notre pays qui veillent à la sécurité du territoire national par leur déploiement aux frontières». Toutefois, «le peuple avec ses différentes composantes doit prendre conscience de la complexité du moment et redoubler de vigilance pour la défense de la patrie et de sa liberté », a-t-il jugé. Le troisième défi pour lequel le chef de l'Etat interpelle la femme algérienne est celui de «la poursuite du processus de développement économique et la sauvegarde de nos choix en termes de justice sociale et de solidarité nationale dans ce contexte marqué par une situation difficile des revenus du pays consécutive à une chute fulgurante des prix du pétrole sur le marché mondial». Pour le Président il est question de créer un retournement de situation propice à l'édification d'une économie plus compétitive».

N. M.

AFIN DE POUVOIR ACHEMINER LEURS RÉCOLTES

Les fellahs de l'Intissa à Ghardaïa demandent une route carrossable

LES FELLAHS des périmètres agricoles de l'Intissa, situés au sud du chef-lieu de Ghardaïa, subissent, au quotidien, une situation des plus pénalisantes. Ces derniers, qui sont plus d'une centaine, se plaignent du non-goudronnage de la route menant vers l'Intissa, au départ du quartier Belghanem. Ils souhaiteraient avoir des chaussées carrossables débouchant sur leurs périmètres agricoles.

Pour rappel, cette situation dure depuis 1980, date à laquelle de courageux fellahs ont emménagé des lotissements agricoles. L'état de l'actuelle piste est déplorable. «La chaussée est tellement ponctuée d'excavations qu'il devient impossible d'y circuler, même pour les piétons, particulièrement en saison hivernale où la moindre chute de pluie transforme cette piste en de véritables mares de boue.

En revanche, en été, la poussière y est étouffante», regrettent les fellahs, propriétaires de ces parcelles agricoles. La piste, pleine de nids-de-poule et de crevasses, devient un immense bourbier en cas de chutes de pluie ou d'une éventuelle crue. Ce sont toujours les pauvres paysans qui en font les frais. «Nous ne pouvons pas vous décrire l'état des lieux, même en dehors des intempéries, tellement c'est une catastrophe», nous relate M. Bakir Habirèche, propriétaire d'un sublime complexe Agro-tourisme, considéré comme une fierté avérée pour la wilaya de Ghardaïa.

Diverses demandes ont été envoyées aux responsables locaux. Ces derniers nous ont toujours fait des promesses non tenues», ajoute, exacerbé, un autre fellah, installé depuis la naissance de cette contrée, agricole par excellence. Cette situation a même poussé les riverains habitant les environs à réclamer le bitumage de la route conduisant vers l'Intissa, ainsi que celui des trottoirs. Dans bien d'autres cités, notamment dans les îlots d'habitation se trouvant à proximité de cette piste, le constat est «pire» à cause de l'absence de bitume et des inondations, ainsi que des quantités de concavité et de poussière, dans les ruelles menant principalement à ces nouvelles cités. C'est précisément le cas de la nouvelle agglomération dénommée Le Fond des Chouahines.

En effet, circuler sur certaines routes et dans les rues du grand quartier Belghanem n'est point chose aisée en raison de leur état profusément défectueux. Les automobilistes comme les piétons ont vraiment du mal à y circuler.

A.-H. D.

LE RENDEZ-VOUS DES PÉTROLIERS ET DES FOURNISSEURS

Plus de 400 exposants participent à la 6e édition de NAPEC

Plus de 400 exposants algériens et étrangers participent au Salon international des pétroliers NAPEC, qui se déroule depuis hier à Alger. La 6e édition de NAPEC (North African Petroleum Exhibition & Conférences) intervient dans une conjoncture mondiale marquée par la tendance baissière des cours du pétrole et l'émergence de nouvelles sources d'énergie.

Selon Petroleum Industry Communication, l'organisateur de cette manifestation, le NAPEC vient à point nommé pour les différentes firmes et entreprises en quête perpétuelle de nouveaux marchés et de technologies nouvelles permettant la réduction des dépenses et l'amélioration de la production dans des durées de plus en plus courtes. «Il vient ainsi leur offrir l'occasion de réduire l'impact de la crise du pétrole sur leur rendement en faisant de bonnes affaires au NAPEC.»

La qualité des sociétés présentes, dont plus de 200 sont des sociétés étrangères, présente une opportunité idéale pour des mises en relation d'affaires, de signatures de partenariats et de conclusions de contrats dans cette rencontre qui réunit les pétroliers et leurs fournisseurs, selon les organisateurs. Ils ajoutent que cet évènement permet aussi l'échange d'expérience et facilite le contact direct entre les compagnies pétrolières et leurs fournisseurs, «ce qui accroît l'intérêt des professionnels du secteur pour cette manifestation en ces temps d'instabilité du marché mondial».

Des milliers de solutions et d'applications technologiques prisées par les opérateurs de l'industrie pétrolière et gazière sont exposées au NAPEC afin de permettre aux professionnels du secteur de trouver l'objet de leur recherche. Des rencontres Be to Be permettront ainsi la création de sociétés nouvelles proposant de nouveaux produits et services ouvrant la voie à un nouveau marché et à de nouvelles opportunités d'emploi.

Les initiateurs de cette manifestation affichent également leur ambition de faire valoir l'expertise algérienne à travers le continent lors de ce Salon, qui se veut un point de jonction entre une Afrique engagée dans la réduction de la dépendance énergétique et le reste du monde, en quête de nouveaux marchés. Ainsi, le NAPEC met en relief les potentialités incommensurables de l'Algérie, de même qu'il lui permet d'échanger et de renforcer sa coopération énergétique avec le continent africain mais aussi avec le reste du monde. La France reste le pays étranger le plus représenté durant ce Salon avec près d'une centaine de firmes, devançant le géant chinois, toujours omniprésent. Le NAPEC verra la première participation de l'Iran. La Pologne renforce sa présence en s'offrant tout un pavillon au NAPEC. En marge du Salon, un riche programme d'animation et de communication est prévu dans cette édition avec des conférences, des communications et des ateliers animés par des experts nationaux et étrangers de renom, sur des thèmes liés directement à l'actualité de l'industrie pétrolière et gazière, la chute des prix du pétrole et la recherche technologique. Parmi ces experts, les organisateurs ont cité Sadek Boussena, Djamel Eddine Bekkouche, Francis Perrin, Colin Chapman, Abdelmadjid Attar.

Ces intervenants traiteront, sous différents angles, les nouvelles implications dues à la chute des cours du pétrole, le rôle futur de l'OPEP et le nouveau déploiement stratégique à adopter par les pays producteurs, les consommateurs et les compagnies pétrolières. Des ateliers d'entreprises seront animés durant ce Salon sur des thèmes se rapportant aux raffineries, à la sécurité industrielle, au transport, à la maintenance des équipements, à l'innovation et à l'évolution des technologies de pointe pour une connexion meilleure et plus sécurisée. Les organisateurs de cette manifestation misent sur 25 000 visiteurs professionnels durant le Salon, qui s'étalera jusqu'au 11 mars 2016.

Z. M.

NOUVELLES RAFFINERIES DE HASSI MESSAOUD, BISKRA ET TIARET

Les études d'engineering confiées à une compagnie britannique

LA COMPAGNIE pétrolière Sonatrach et la compagnie britannique Amec Foster Wheeler FID ont signé, lundi à Alger, un contrat portant sur la réalisation des études d'engineering relatives aux trois projets de raffineries de Hassi Messaoud, Biskra et Tiaret, pour un montant de 17,28 millions d'euros. Le contrat, signé par le vice-président de la Sonatrach chargé de la liquéfaction, du raffinage et de la pétrochimie, AkliRemini, et par le directeur exécutif d'Amec Foster Wheeler, Marco Moresco, prévoit la réalisation, par la firme britannique, des études de type FEED, c'est-à-dire études d'engineering de base pour les futures unités de raffinage implantées à Hassi Messaoud, Biskra et Tiaret.

Les résultats de ces études, dont le délai de mise en œuvre a été fixé à 15 mois, constitueront, en effet, une base de référence pour élaborer les cahiers des charges relatifs à la réalisation de ces trois projets, explique-t-on lors de la cérémonie de signature.

Les trois raffineries auront une capacité globale de traitement de 15 millions de tonnes par an, soit 5 millions de tonnes/an de produits pétroliers et gaziers chacune, qui répondent aux exigences européennes et internationales en matière d'environnement, avec une faible teneur en soufre, en plomb et en additifs chimiques. Il s'agit notamment de gaz propane, de GPL, d'essence sans plomb, de kérosène, de gasoil et de bitumes, tandis que l'unité de Biskra produira des lubrifiants.

«La signature de cet accord marque, en effet, la concrétisation des engagements de la Sonatrach par la réalisation de son programme de développement du raffinage, qui permettra de passer du statut d'importateur de carburants à celui d'exportateur», a souligné le PDG du groupe des hydrocarbures, Amine Mazouzi, dans une intervention.

Les trois raffineries en question, dont la mise en service est prévue entre 2019 et 2020, font partie d'un programme global de pétrochimie qui porte sur l'augmentation de la production nationale en carburants et produits pétroliers à 60 millions de tonnes par an à l'horizon 2019 contre 27 millions de tonnes actuellement. Mazouzi a par ailleurs annoncé la signature, avant la fin de mars, d'un autre contrat de revamping (travaux de rénovation et de modernisation d'unités de production) à Hassi Messaoud, un projet destiné à «sécuriser et à moderniser les installations de production avec un apport supplémentaire de 3.000 tonnes par jour de production de pétrole brut.

S. N.

POUR GAGNER DES PARTS DE MARCHÉ AU MOYEN-ORIENT

La société algérienne de tenues professionnelles, Brentex, installe une filiale à Dubaï

BRENTEX, une société algérienne de fabrication de tenues de travail professionnel et technique, cible le Moyen-Orient en construisant une nouvelle unité de production à Dubaï.

Celle-ci sera opérationnelle au cours de cette année, selon une responsable de cette entreprise spécialisée. Rencontrée hier au stand de Brentex, lors de la 6e édition du Salon de l'énergie NAPEC, cette responsable a expliqué que, pour l'instant, la société, dont l'unité de production est installée à Aïn Bénian, arrive à satisfaire les commandes du marché local, dont les clients sont essentiellement des pétroliers à l'image de Total ou Air Liquide, mais aussi des industriels de divers secteurs : hydraulique, électrique, transport (construction). «Nous fabriquons tout type de tenu antifeu mais nous sommes obligés d'importer la matière première de l'étranger, plus exactement de la société française Kermel, qui nous approvisionne de tissu certifié de grande qualité», a-t-elle précisé.

Elle a ajouté que la présence de son entreprise dans ce Salon professionnel international, consacré aux fournisseurs de produits et services en rapport avec l´activité pétrolière et gazière, lui permet de mieux se faire connaître pour gagner d'autres marchés et booster son chiffres d'affaires établi à 55 millions de dinars en 2015.

Pour l'entreprise, le Moyen-Orient représente une forte opportunité pour écouler son produit vu le nombre important de compagnies pétrolières installées dans cette région, en plus des chantiers interminables de construction et de travaux publics.

Z. M.

LE RÉSEAU DES ARMES RUSSES, LES 2 445 PUCES ET LE GRAND TRAFIC

Comment des milliers de puces sont dérobées

Le détournement de milliers de puces des opérateurs de la téléphonie mobile se poursuit, malgré les mesures draconiennes prises depuis quelques années par les services de sécurité pour contrer les trafiquants qui les utilisent dans leurs activités criminelles.


DR

Pas plus loin qu'avant-hier, 2 445 puces d'un opérateur de la téléphonie mobile ont été dérobées par un réseau de malfaiteurs en activité à Blida et dans d'autres villes du pays. Fort heureusement, la vigilance des gendarmes de l'escadron de sécurité routière de Blida a permis d'avorter le plan des malfaiteurs suite à l'interception sur l'autoroute est-ouest, dans la circonscription communale de Béni Mered, d'un trafiquant à bord d'un véhicule léger.

La fouille de la voiture a permis aux gendarmes de découvrir un véritable «trésor» dissimulé dans le coffre. 2 445 puces, non justifiées ni par une facture ni par un registre de commerce, ont été saisies. Suite à cette grosse prise, les gendarmes ont ouvert une vaste enquête qui va s'élargir jusqu'aux opérateurs de la téléphonie mobile, les enquêteurs n'écartant pas une complicité de certains personnels. Le détournement de puces de la téléphonie mobile a toujours existé.

Certains trafiquants recourent à cette activité criminelle à des fins financières, tandis que d'autres les utilisent pour brouiller les pistes des enquêteurs relevant de la police judiciaire, alors que d'autres, notamment les terroristes, les utilisent pour actionner des bombes à distance. Le 29 novembre de l'année passée, neuf malfaiteurs ont été interpellés par les gendarmes de la brigade territoriale de Sig (Mascara). Le réseau en question avait dérobé des centaines de puces, dont plusieurs ont été vendues clandestinement pour être utilisées anonymement. L'enquête menée par les gendarmes a permis de saisir 66 puces lors de plusieurs perquisitions des domiciles des malfrats, 66 puces, véhicules, 86 kilos de kif, 11 téléphones portables et 2 téléphones satellitaires de type Thuraya. En plus des ventes anonymes des puces, les malfaiteurs en ont utilisé plusieurs sous «x» dans le cadre de leurs activités criminelles.

La menace que représente l'utilisation des puces anonymes est grande. Les terroristes y ont souvent recours pour faire exploser à distance leurs engins mortels.

Les criminels, eux, l'utilisent pour leurs contacts afin de ne pas laisser des traces aux services de sécurité qui, à défaut d'avoir le nom du propriétaire de la puce mobile, se retrouvent en difficulté pour identifier les criminels. Le 18 décembre 2013, un réseau de trafic d'armes russes a été démantelé par les gendarmes d'Alger. Composé de 12 personnes, le réseau en question avait utilisé des puces mobiles anonymes pour se contacter. il agissait dans six wilayas : Alger, Blida, Bouira, Sétif, Batna et Tébessa. Les douze trafiquants vendaient des fusils de fabrication russe à 120 millions de centimes la pièce.

Ces armes ont été gardées dans le plus grand secret dans un atelier clandestin sis à Bouira, où le réseau de trafic perfectionnait des armes avant de les vendre. Douze perquisitions de domiciles ont été effectuées par les gendarmes enquêteurs de Douéra dans six wilayas du pays, au cours desquelles six fusils, dont cinq de fabrication russe et une arme à feu artisanale, 5 000 munitions et des vêtements de chasse ont été saisis. Durant les investigations, il s'est avéré que chaque membre du réseau avait en sa possession 4 à 5 puces anonymes, non identifiées par les opérateurs de la téléphonie mobile, tandis que plusieurs appels téléphoniques et des messages codés ont été échangés par les trafiquants dans le but de brouiller les pistes des gendarmes.

C'est une technique très répandue dans les milieux des trafiquants, ces derniers utilisent des messages et des appels téléphoniques codés à l'aide de puces anonymes dérobées chez des opérateurs, dont le seul but est d'éviter qu'ils soient repérés par les services de sécurité.

F. Sofiane

BOURREAU DE LAÂQIBA

Le procès du triple crime renvoyé au 29 mars

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger, Abdenour Amrani, a renvoyé hier le procès tant attendu du bourreau et sanguinaire Ch. Kh. Le mis en cause est poursuivi pour avoir assassiné trois personnes, dont un nouveau-né et un policier. Son avocat a sollicité un délai pour pouvoir préparer sa plaidoirie. Appelé à la barre, l'accusé a lancé sans hésitation aucune au juge en charge du dossier qu'il a introduit un pourvoi en cassation concernant l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, quant aux griefs retenus contre lui notamment en ce qui concerne les homicides volontaires avec préméditation et guet-apens.

L'accusé estime que les accusations portées contre lui ne reposent sur aucune preuve légale ! Cette regrettable affaire, qui a mis en émoi toute la population du quartier Laâqiba, a drainé une foule nombreuse dans la salle 2 du palais de justice où devait se dérouler le procès. Le locataire de l'établissement pénitentiaire d'El Harrach a avoué, rappelons-le, trois jours après son interpellation et son arrestation par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Hussein Dey, soit le 14 avril 2014, tous les faits qui lui ont été reprochés. Il a tout d'abord reconnu avoir mis fin aux jours d'un ancien élément de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, dont le corps a été retrouvé décapité, incinéré et abandonné dans l'enceinte même du cimetière El-Kobaihia de Rouiba.

Il a également reconnu, au cours de son interrogatoire, être l'auteur de deux autres crimes abominables, perpétrés cette fois-ci en plein cœur du quartier populaire Mohamed-Belouizdad (ex-Belcourt). L'auteur présumé de ces trois actes criminels est issu d'une famille riche et très connue à Laâqiba. Il gérait, de manière illégale et anarchique, un parking situé dans l'ancien siège de la société Coca Cola.

Pour rappel, ce parking a été récupéré et transformé par la commune de Belouizdad dans le cadre de l'emploi des jeunes. Le mis en cause, Kh. Ch., la trentaine à peine entamée, marié et père de deux enfants, étudiant à la faculté des sciences juridiques et administratives de Ben Aknoun et sans antécédents judiciaires, n'a pu tenir face au professionnalisme des éléments de la police judiciaire de la sûreté d'Hussein-Dey. Les investigateurs ont en effet réussi, grâce à une enquête minutieuse de quelques jours seulement, basée sur des informations parvenues à leur service, à identifier l'assassin présumé. Ce dernier a donc fini par reconnaître tous les faits qui lui avaient été reprochés lors de l'enquête préliminaire concernant l'assassinat du policer, frère du chanteur Sid-Ali Dziri.

Il a reconnu avoir asséné plusieurs coups de couteau à sa victime avant de décider de se débarrasser définitivement du corps en le coupant en petits morceaux avant de le brûler, car la victime lui faisait du chantage, exigeant de lui des sommes faramineuses contre son silence sur les deux autres crimes. Selon des renseignements concordants, le mis en cause a d'abord avoué aux enquêteurs avoir assassiné sa propre progéniture, qu'il a eue de manière illégale avec une jeune fille qui souffrait de troubles psychiatriques.

A propos de cet acte ignoble, l'auteur présumé, qui a été déféré devant le procureur de la République du tribunal – d'Alger celui-ci a demandé au juge d'instruction l'ouverture d'une enquête judiciaire – a dévoilé aux enquêteurs l'endroit où il a enterré le nouveau-né. «Je l'ai étranglé puis enterré dans l'enceinte de l'ancien siège de la société Coca Cola…», a-t-il dit. Il a par ailleurs reconnu avoir assassiné et enterré, au même endroit, un voisin, porté disparu depuis plus de deux mois, suite à un litige financier qui les opposait. La victime travaillait avec lui et était même très proche de lui.

Redouane Hannachi


DR

DES CHIFFRES ALARMANTS

Plus de 126 tonnes de résine de cannabis saisies en 2015

PLUS DE 126 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2015. Des chiffres qui renseignent sur l'ampleur du trafic de drogue dans le pays. C'est ce qu'a fait savoir hier l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). «Au total 126 685,7 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2015, en Algérie, dont 57,41% au niveau de la région ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des trois services de lutte (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). Selon ce bilan, 36,14% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 5,18% au centre du pays et seulement 1,27% dans la région est du pays. Malgré une baisse de 30,37% en 2015 par rapport à 2014, les quantités saisies de résine de cannabis restent toujours «élevées», selon des experts qui relèvent «une forte hausse» des saisies de drogues dures en 2015. La quantité de cocaïne saisie en Algérie a très fortement augmenté, passant de 1 245,6 grammes en 2014 à 88.287,3 grammes (+6 987,7%) en 2015. L'héroïne a également enregistré une hausse conséquente des quantités saisies, passant de 339,1 grammes à 2 573,7 grammes à la même période de référence, soit une hausse de 658,97%. D'autre part, le rapport a également relevé la saisie de 637.961 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2015, en baisse de 39,28%. «Les investigations menées par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 26 116 individus, dont 129 étrangers, pour des affaires liées à la drogue», durant l'année 2015, indique le rapport, qui précise que parmi le nombre total des personnes impliquées dans ces affaires, 583 sont en fuite. Le bilan a également précisé que sur le total des personnes impliquées, il a été enregistré notamment 5 738 trafiquants et 15 817 usagers de résine de cannabis et d'opium, 2 248 trafiquants et 2 142 usagers de substances psychotropes, 59 trafiquants et 81 usagers de cocaïne ainsi que 14 trafiquants et 8 usagers d'héroïne. Selon la même source, le nombre des personnes interpellées est en hausse de 69,06%, durant la même période. Concernant les affaires traitées, le bilan de l'ONLCDT a enregistré 19 692 affaires en 2015 contre 11 130 affaires en 2014, avec une hausse de 76,93%. Sur le total de ces affaires traitées, 4 676 sont liées au trafic illicite de la drogue et 15 007 affaires relatives à la détention et à l'usage de la drogue. Selon un rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), publié récemment à New York, le Maroc demeure l'un des plus gros producteurs de résine de cannabis dans le monde et reste l'un des principaux pays d'où provient la résine acheminée clandestinement vers l'Europe et l'Afrique.

S. N.

LE GOUVERNEMENT DE LA RASD DÉPOSE LES COORDONNÉES GRAPHIQUES DE SA ZONE ÉCONOMIQUE EXCLUSIVE AUPRÈS DE L'ONU

PLUSIEURS SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ANNULENT LEURS CONTRATS

Lors de la visite du SG de l'ONU, Ban Ki moon, dans les camps de réfugiés sahraouis le 5 mars dernier, le gouvernement de la RASD a déposé auprès de celui-ci les coordonnées graphiques et tracés exacts de sa zone économique exclusive (ZEE).



Les coordonnées et les cartes montrant les limites extérieures de la ZEE vont être ensuite communiquées à tous les Etats membres de l'ONU par leurs missions permanentes à New York, a déclaré le Front Polisario dans un communiqué de presse. Les 200 miles nautiques de la déclaration de la Zone économique exclusive (ZEE) au large du Sahara occidental, ont été initialement déposés le 22 janvier 2009, mais sans définir précisément les frontières maritimes avec le Maroc, l'Espagne et la Mauritanie, ou les extensions dans les eaux internationales.

En clarifiant les limites extérieures de la ZEE du Sahara occidental, le gouvernement de la RASD indique clairement qu'il ne veut pas tolérer l'exploitation illégale de ses ressources naturelles, y compris les riches ressources halieutiques en mer, ni les efforts déployés par le Maroc et les entreprises étrangères complices pour explorer les ressources des fonds marins dans les eaux du Sahara occidental, dit la déclaration. L'occupation est renforcée par le pillage, contraire à l'éthique, du territoire par le Maroc. L'ONU a déclaré en 2002 que toute exploration ou exploitation à venir des ressources minérales serait en violation du droit international. Pourtant, des Sahraouis dans les territoires occupés, qui, dans une large mesure, sont au chômage et marginalisés dans leur propre pays, ont observé comment des hommes d'affaires saoudiens se sont rendus hier à Laâyoune et Dakhla, pour y prospecter et investir dans un territoire non reconnu par l'ONU. Ces territoires sont tout simplement un paradis fiscal dont profitent plus de 5 000 entreprises marocaines domiciliées au Sahara occidental pour échapper à l'impôt, selon un document officiel de la province de Lâayoune.

Des sociétés étrangères quittent les territoires occupés

Il y a quelques jours, le fonds de pension du gouvernement norvégien a exclu San LeonEnergy Plc de ses portefeuilles de placement. La société est exclue sur la base d'une évaluation du risque de violations particulièrement graves des normes éthiques fondamentales, peut-on lire sur la page web de la Norges Bank. L'annonce a été publiée avec une recommandation d'exclusion de 14 pages par le Conseil éthique du Fonds. San Leon a entrepris la première opération de forage à terre de l'histoire du Sahara occidental sous occupation marocaine. Le forage a eu lieu dans la plus grande partie du bloc Tarfaya, situé au Sahara occidental. En septembre 2015, la société a annoncé qu'elle avait trouvé du gaz et qu'elle avait l'intention de renouveler son permis d'exploration pour entreprendre d'autres relevés sismiques sur le site. Le fabricant d'engrais lituanien Lifosa, l'un des plus gros acheteurs de phosphates du Sahara occidental depuis l'occupation par le Maroc, va mettre fin aux importations en provenance de ce territoire.

«Le groupe n'a pas l'intention d'acheter du minerai de phosphates du Sahara occidental en 2016, ni dans un avenir prévisible», a écrit EuroChem à Western Sahara Resource Watch le 16 février dernier. Le fabricant d'engrais russe EuroChem est la société mère de Lifosa, enregistré en Suisse. Lifosa, a été l'un des plus grands importateurs de phosphates du Sahara occidental. Au cours des sept dernières années, la société a commercialisé plus de 2 millions de tonnes d'or blanc du Sahara occidental. Le rapport WSRW «P pour Pillage» de 2014 a classé Lifosa comme le deuxième plus grand importateur du monde pour l'année.WSRW est en contact avec Lifosa et ses propriétaires EuroChem Group depuis 2010. Les réticences de l'entreprise à répondre aux questions de WSRW ont entraîné son retrait de la liste des sociétés socialement responsables de l'ONU en juin 2011.

Aujourd'hui, EuroChem a décidé de cesser toute importation du Sahara occidental à partir de 2016. Lifosa était le dernier importateur européen des phosphates du Sahara occidental. Avec le retrait de la compagnie, toutes les expéditions de la marchandise controversée cessent en Europe.

En 2013, la société australienne impact Fertilizers avait aussi annoncé la fin de ses achats - là encore une propriété suisse. Les compagnies de fertilisants de Norvège, Allemagne et États-Unis ont elles aussi stoppé leurs achats du Sahara occidental occupé.

Hocine Adryen

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUD

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N° 91/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 ,
Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété
le président de l'assemblée populaire Communale de hassi messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° : 91/2015 Paru dans les Journaux nationaux :

- al chorok DU : 12/12/2015
- Le jeune indépendant DU :12/12/2015

Relatif a :lot N°1 :réalisation de deux classes extension avec des annexes a'l'école immam Ali el kadima

Est déclaré infructieux.

Le Jeune Indépendant du 9/3/2016 / ANEP N° 408 961



De la femme, cette perle que l'Islam chérit tant !

La légitime protestation des mouvements féminins contre la condition des femmes susvisée (voir l'édition d'hier), s'est longtemps orientée vers la seule revendication de l'égalité des femmes. Ce qui est parfaitement juste en ce qui concerne l'égalité des chances, celle des salaires, des rôles hiérarchiques et de toutes les formes de dignité sociale et humaine, mais ne constitue guère un objectif dernier, sans rien retrancher de la lutte pour l'égalité. Il importe de maintenir le droit à l'égalité, le droit à la différence.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



Le but de la femme ne peut être de devenir un homme, surtout l'homme amputé de ses dimensions authentiquement humaines, par le positivisme et l'individualisme régnants. Au delà de la nécessaire égalité, doit être reconnue la complémentarité : en ce sens, l'homme n'est pas «égal» à la femme.
N'est-ce pas à cette promotion sauvage et dégradante de la femme qu'aspirent notre «intelligentsia» de type occidental, et nos groupes de souche féministe. Oui, c'est à cette fin qu'aboutit inéluctablement l'abolition d'un code élaboré dans sa plus grande partie, selon les principes fondamentaux de l'Islam libérateur, consacrant sur les plan juridique et réglementaire, le bonheur et l'harmonie du foyer, qui se trouvent, hélas, compromis par de multiples déviations dont souffre le code de la famille actuel, ainsi que le projet en cours.

A CITER SEULEMENT À TITRE D'EXEMPLE :

1°) Le fait pour le projet en question, d'annuler la présence et l'apport physique et moral du père de la fille à marier, ou de son tuteur patrimonial le plus proche, d'ailleurs prévue expressément par le Code actuel (articles 9 à 39), sûrement en application de l'injonction prophétique que voici : «Il ne peut y avoir de mariage sans la présence du tuteur matrimonial de la fille à marier, sans douaire (dot) et sans deux témoins».

2°) Le fait, pour le Code actuel, de confier la garde et l'éducation des enfants en bas âge, au père ou au titulaire de l'autorité parentale, en cas de divorce ou d'une quelconque séparation du couple, (articles 62 à 72), procédure consacrée d'ailleurs, par le projet en cours, constitue une entorse calomnieuse, aussi bien à l'esprit qu'à la lettre de la recommandation de Prophète, Salut Divin Sur Lui, lequel, en choisissant sciemment la mère, l'ascendant ou le descendant de celle-ci, pour lui confier la «Hadana» des enfants, a bien voulu mettre en exergue les qualités intrinsèques de la mère, à savoir: la faculté de comprendre, d'assimiler le langage mystérieux de l'enfance en bas âge, lui permettant de mener à bien la gestion de son foyer, quand bien même, en dépit de l'absence du mari.
Par conséquent, confier la «Hadana» au père ou au tuteur jouissant de l'autorité parentale, revient à mettre en péril, l'avenir des enfants, surtout sur le plan de la formation de leur personnalité physique et morale, celle-ci, se trouvant amputée dès le départ de l'apport sentimental et spirituel de la mère, nécessaire à la bonne constitution des enfants en général. Une telle qualité d'ailleurs innée chez la femme, demeure au sens morphologique du terme très embryonnaire chez le père, en comparaison avec la corde sentimentale dont jouit la maman.
3°) Restreindre au maximum le champ de la polygamie, qui reste aux yeux de l'Islam, seulement une exception en cas de besoin inévitable ou imprévisible, sans se soucier pour autant, des circonstances matérielles ou morales mettant parfois le couple dans l'extrême nécessité de s'y soumettre.
Par ailleurs, il convient de souligner que le Saint Prophète Salut Divin Sur Lui, conformément aux prescriptions coraniques, a su, par son savoir illuminé, élever la femme au rang d'un élément moteur de la société et banni ainsi toutes les anciennes coutumes préislamiques portant atteinte à son honneur et à sa dignité en général.
Il introduisit en effet, par sa sagesse divine, dans le statut de la femme, des droits inspirés par la morale et la justice. Ainsi, la femme devenait l'égale de l'homme devant la loi, avec des droits à l'éducation, au travail, droits de propriété, d'héritage et de gestion personnelle de ses biens. Elle devient libre de travailler, d'acquérir des biens et d'en disposer comme bon lui semble, sans aucune intervention du père, du frère, du fils ou du mari, sauf bien entendu, si l'intervention de ces derniers venait à titre consultatif.
De même, elle jouit du droit inaliénable d'être respectée, protégée, à charge pour le mari de subvenir à tous ses besoins, même si sur le plan pécuniaire, elle est mieux aisée que lui. Cependant, l'Islam n'a pas omis également de confier à l'homme quelques privilèges, cette fois aussi, dans l'intérêt de sa fille à savoir : droit d'éducation, d'entretien jusqu'à l'âge du mariage en sa qualité de père de famille et, lors du mariage par sa présence obligatoire à l'union solennelle en tant que détenteur de l'autorité parentale, droit de corriger son épouse et ses enfants en cas d'une quelconque désobéissance de ces derniers à ses instructions, et ce, en sa qualité de responsable éducateur des membres de sa famille.
La femme, grâce à l'Islam a pu savourer sa liberté sous plusieurs aspects. Le Saint Coran avait pris en considération les coutumes d'une société primitive. C'était une époque, comme d'ailleurs, dans toutes les sociétés de niveau culturel similaire, où la polygamie était autorisée démesurément et où les femmes étaient des objets, dont les maris disposaient à leur guise, à l'exception d'une infime minorité d'entre elles d'une classe élevée. La pratique d'enterrer les filles dès leur naissance était courante mais, épargnait la classe aisée. Elle s'appliquait dans certaines familles d'un rang politique et social inférieur. Il n'était pas accordé au sexe faible la jouissance de disposer d'elle-même et de ses intérêts.
Le Coran relate ce phénomène douloureux et immoral en ces termes : «Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde (l'envahit). Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !» (Sourate dite «les Abeilles» Versets 58 et 59).
De même sur le plan de la répudiation, l'homme préislamique se séparait de son épouse aussi facilement que d'une poussière de son vêtement. L'Islam réglementa cette rupture en insistant sur le fait que, «des choses les plus licites, le divorce, en est, aux yeux de Dieu, la plus détestable», car, il est lui même, l'écroulement d'un foyer, cellule de base de la société.
Il en fût de même du mariage devenu contrat que les deux parties consentantes, s'engageaient à respecter. En effet, le Coran condamna de nombreuses institutions en vigueur dans la période préislamique. Ainsi, la coutume païenne empêchait la femme répudiée de se remarier sans le consentement de son ex époux, à moins qu'elle «achète» sa liberté, en lui remettant une partie de la dot, reçue au moment de son mariage.
L'Islam mit fin à cette procédure. La veuve, la répudiée ou la divorcée étaient libres de se remarier, sans aucune condition de veto. Le Coran énonce à ce sujet : «O les croyants ! Il ne vous est pas licite d'hériter des femmes contre leur gré. Ne les empêchez pas de se remarier dans le but de leur ravir une partie de ce que vous aviez donnée, à moins qu'elles ne viennent à commettre un péché prouvé. Et comportez-vous convenablement envers elles. Si vous avez de l'aversion envers elles durant la vie commune, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose où Allah a déposé un grand bien. Si vous voulez substituer une épouse à une autre, et que vous ayez donné à l'une un quintâr, n'en reprenez rien. Quoi ! Le reprendriez-vous par injustice et péché manifeste ?» (Sourate dite «les femmes » Versets 19 et 2O.) Autrement dit, il s'agit d 'interdire à l'homme de nuire à l'épouse indésirée, pour l'obliger à lui céder quelque bien ou lui offrir un rachat.
Une clause de ce verset interdit par conséquent, le lévirat (loi hébraïque qui obligeait un homme à épouser la veuve de son frère mort sans héritier). C'est ainsi qu'un homme héritait des femmes de son père ou de son frère décédé. Il disposait de leur personne comme il l'entendait ; soit, il les gardait à son service pour travailler ou les épousait, s'il le désirait.
De même la polyandrie, coutume pratiquée d'une façon générale, par les peuples primitifs, fût abolie. Ainsi, la femme pourrait avoir jusqu'à dix maris à la fois. Dans ce cas, il lui appartenait de choisir, sans tenir compte de l'acte sexuel, le père de l'enfant. Et autres coutumes encore plus dégradantes ! ! !
Quant à l'union temporaire dite «Mut'a» qui consistait à conclure un mariage pour un temps limité, généralement pendant des voyages et à le rompre par consentement mutuel, conformément à l'accord déjà établi ; l'Islam, le maintint quelque temps avant de le supprimer complètement sous le calife Omar, que Dieu agrée son âme, ou même du vivant du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui.
L'Islam avait aboli les très anciennes coutumes ; il introduisit, de ce fait, une conception plus morale du mariage, visant à élever la situation de la femme croyante en lui accordant plusieurs privilèges. En Islam, le mariage n'est pas un sacrement ; c'est une alliance solennelle. Le Saint Coran stipule à ce sujet : «Comment oseriez-vous le reprendre après que l'union la plus intime vous ait associés l'un à l'autre et qu'elles aient obtenu de vous, un engagement solennel ?» (Sourate dite «les femmes», Verset 21).
Le mariage représente donc, un acte strictement juridique, matérialisant l'union solennelle de l'homme et de la femme, faite, bien entendu dans les formes légales. C'est donc, un contrat qui peut être résilié, si les clauses obligatoires de validité n'en sont pas remplies. Il n'en revêt nullement, l'aspect d'une liaison sacramentelle définitive. Par exemple, l'absence au mariage du tuteur matrimonial, l'inexistence du douaire ou l'absence de deux témoins mâles à cette union ; le contrat dans ce cas, étant frappé de nullité, le mariage ne pourrait être consommé et ce, en application des dispositions du Code actuel de la famille (Articles 9 à 39), lequel pris dans le cadre de la noble injonction du Prophète Salut Divin Sur Lui. Cependant, le projet en cours vise purement et simplement et sans raison plausible, l'annulation de ces conditions de validité, notamment la présence du tuteur matrimonial, qui reste la pierre angulaire de l'union.

C. T. B.

A suivre

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/STN/2016

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant :
*** Travaux d'aménagement et extension du siège APC.**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges au secrétariat du Bureau des marchés siège de l'APC d'El Harrach, contre le payement de 2000 DA auprès de la trésorière communale sise à la rue Ahmed HAMIDOUCHE.

Les soumissions doivent être présentées en deux offres distinctes :

***A/Offre technique :**

-Le présent cahier des charges (offre technique : Instructions aux soumissionnaires + projet de marché), paraphé par le soumissionnaire portant, dans sa dernière page, la mention « lu et accepté » dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
-La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
-La déclaration de probité selon le modèle ci-joint dument renseigné, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire..
-Statut de l'entreprise pour les SPA, EURL, SARL, SNC/Par action.
-Délégation de signature s'il ya lieu.
-Une copie du registre de commerce, Certifiée conforme par les services du centre national des registres de commerce.
-Une copie du numéro d'indentification fiscal (NIF).
-Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide (du gérant ou du directeur général de l'entreprise..
-Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle **activité principale bâtiment, catégorie I et Plus (en cours de validité)**.
-Une copie de l'extrait de rôle apuré (ou avec échéancier à jour de paiement).
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2014 au niveau du Centre National des Registres de Commerce (pour les SPA, EURL, SARL et SNC/Par action).
-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
-Référence bancaire (attestation dc solvabilité établie à l'année en cours et relevé d'identité bancaire).
-Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts ou le certificat des impôts « chiffre d'affaires c20 ».
-Expérience de l'entreprise et références professionnelles notamment dans le domaine des travaux justifiés (Attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive délivrés par les maitres d'ouvrages).
-La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet avec présentation de l'attestation d'affiliation à la CNAS du cadre salarié au sein de l'entreprise de l'année en cour appuyées des diplômes et CV. Pour les ouvriers mains d'œuvres sur la basé de la mise à jour CNAS ou CACOBATH.
-La liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant, factures d'achats ou contrat de leasing pour le leasing ou contrat de location notarié.
-Délai de réalisation et planning d'exécution avec phasage des travaux.

*** B/ Offre financière :**

-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.
-Le bordereau des unitaires dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.
-Le détail quantitatif – estimatif de l'offre dument renseigné, datée, signée et cachée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieur autre que l'objet de l'appel d'offre Cette enveloppe principale abritera les enveloppes relatives aux deux offres distinctes (A et B) et devra être adressée à Monsieur le président de l'APC d'El Harrach et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE du Secrétariat Général. Elle devra porte la mention :

SOUMISSION
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N° 01 / STN / 2016
Travaux d'aménagement et extension du siège APC
Commune d'El Harrach
« A ne pas ouvrir «

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze **(15)** jours, à compter de la première parution du présent avis au plus tard à : **13H30**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant toute la durée de préparation des offres augmentée de (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.

N.B :

-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.
-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis, à **14H00**.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'Hamed
Commune de Sidi M'Hamed

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

La commune de Sidi M'Hamed lance un Avis d'Appel d'offre National Restreint pour :

Avis d'appel d'offres national restreint 01/2016
REALISATION D'UN CENTRE DE PROXIMITE SIS : N° 66 RUE MOHAMED BELOUIZDAD
- Commune de Sidi M'hamed -

Les Entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès **du bureau des Marchés Publics 2éme étage** sis au : **12, rue Belhaffaf Ghazali ,Sidi M'Hamed,** contre le paiement d'un montant de **2000 DA** frais de tirage .

1/Offre technique :

-Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint).
- Déclaration de probité dûment paraphé et signé par le soumissionnaire.
-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle pour marché de travaux en bâtiment catégorie III et plus . en cours de validité.
-Copie légalisé du registre de commerce.
-les références bancaires.
-le bilan comptable Fiscaux des trois **03** dernières années (visé par les services de l'impôt)
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurités. (CNAS, CASNOS, CACOBATHP).
- Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire original N°03 du soumissionnaire.
-Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives de propriété et C.V et diplômes.
-Liste des moyens humains et matériels de l'entreprise.
-Attestation de bonne exécution.
-Expérience de l'entreprise avec les pièces justificatives (attestation de bonne exécution ou PV de réception).
- Planning prévisionnel de réalisation des travaux et délai de réalisation.
- copie du statut de l'entreprise.
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du centre national du registre de Commerce « **CNRC** » pour les (SARL, SCS, SPA, EURL, SNC)
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification
- - Echantillon proposés par l'entreprise.
- Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.

-Un rapport de présentation, programme, procédé technique de construction, recommandations et spécifications techniques conformément aux exigences des activités spécifiques

2/Offre financière :

Le dossier doit composer :

La soumission (établies en conformité avec le décret présidentiel **n°10/236** du **07/ 10/ 2010 ,** modifié et complété par le décret présidentiel N° **11/98** du **01/03/2011 et** le décret présidentiel N° **12/23** du **18/01/2012 et** le décret présidentiel N° **03/13** du **13/01/2013** portant réglementation des marchés publics).
- Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé.
- Le devis quantitatif dûment paraphé et signé.

N.B - :

* Le délai de remise des offres est fixé à **A5.. jours** à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.
* L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **12h :00.**
* Toute soumission reçue après ce délai ou non conforme aux conditions exigées sera annulée
* Les offres doivent être établies selon les clauses du cahier des charges et présentées comme suit :

Une 1er enveloppe fermée contenant l'offre technique portant en plus du nom du soumissionnaire et son adresse, la mention **« offre technique »**

Une 2ème enveloppe fermée contenant l'offre financière portant en plus du nom du soumissionnaire et son adresse, la mention **« offre financière »**

Les deux enveloppes devraient être insérées dans une seule enveloppe fermée, et anonyme, ne comporter que la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National N°24/16Soumission -A ne pas ouvrir -

L'enveloppe principale doit être adressée à : **Monsieur le président de l'APC de Sidi M'Hamed, et déposé au niveau du Bureau des Marchés Publics 2 ème étage n°45,sis à: la rue Belhafaf Ghazali Sidi M'Hamed – Alger –**

Louverture des plis aura lieu en séance publique au niveau du siège de l'APC de Sidi M'Hamed fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h :00**

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

La durée de validité de l'offre doit être égale à la durée de préparation des offres plus trois (03) mois à compter du dernier jour des délais de préparation des offres.

UE-TURQUIE

L'UE décide de renvoyer tous les migrants irréguliers qui partent de la Turquie



Les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne (UE) ont décidé de renvoyer tous les migrants en situation irrégulière qui partent de la Turquie pour gagner les îles grecques, tout en prenant en charge les coûts encourus par le rapatriement, ont rapporté mardi des médias.

Les vingt-huit, réunis lundi à Bruxelles lors d'un sommet UE-Turquie, sont convenus à cet effet de procéder, pour chaque Syrien réadmis par la Turquie au départ des îles grecques, à la réinstallation d'un autre Syrien de la Turquie vers les Etats membres de l'UE. Ils ont aussi décidé d'accélérer le versement du montant de trois milliards d'euros initialement alloué pour assurer le financement d'une première série de projets avant la fin du mois de mars, et la mise en place d'un financement supplémentaire pour la facilité en faveur des réfugiés syriens. L'UE s'est également engagée à collaborer avec la Turquie dans le cadre de tout effort visant à améliorer les conditions humanitaires à l'intérieur de la Syrie et qui permettrait à la population locale et aux réfugiés de vivre dans des zones plus sûres.
En parallèle, les dirigeants de l'UE vont accélérer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la libéralisation du régime des visas avec tous les Etats membres, en vue de supprimer les obligations en matière de visa pour les citoyens turcs au plus tard à la fin du mois de juin 2016.
Sur un autre volet, les chefs d'Etat ou de gouvernement se sont accordés à reconnaître que des mesures "audacieuses" devaient être prises pour fermer les routes empruntées par les passeurs, démanteler le modèle économique de ceux-ci, protéger les frontières extérieures de l'UE et mettre un terme à la crise migratoire en Europe. "Nous devons rompre le lien qui existe entre la traversée à bord d'une embarcation et l'installation en Europe", ont-ils souligné. Aussi, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont-ils insisté sur l'importance que revêt l'action de l'OTAN en mer Egée, qui est devenue opérationnelle le lundi.

R.I.

POUR « DÉFENDRE » LA RÉVOLUTION

L'Iran annonce de nouveaux tests de missiles balistiques

L'IRAN a procédé mardi à des tests de missiles balistiques au cours de manœuvres militaires en différents endroits de son territoire et à partir de bases souterraines, a annoncé l'agence de presse officielle iranienne Irna. Ces tests sont destinés à montrer que l'Iran est prêt à « affronter toute menace contre la révolution, le régime et l'intégrité territoriale du pays », a expliqué Irna.
Les missiles ont été lancés à partir de silos souterrains. Début février, l'Iran avait annoncé l'acquisition en 2016 d'un système de défense russe pour continuer à développer son programme de missiles balistiques. Emad. L'année iranienne commence le 20 mars. Téhéran a signé un accord avec les puissances occidentales sur la limitation de son programme nucléaire en juillet dernier et les sanctions ont été allégées en janvier. Les tensions avec Washington ont néanmoins connu un



regain de tension après le premier essai de lancement du missile Emad en octobre dernier. L'Iran a justifié que ce missile était une pièce essentielle de son dispositif de dissuasion conventionnelle. Par ailleurs, le président iranien Hassan Rohani avait promis dimanche une année meilleure que les précédentes notamment du point de vue économique, après l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire, à quelques jours du nouvel an iranien. « L'année (...) sera, d'un point de vue économique et du bien-être des gens, bien meilleure que l'année en cours », a promis M. Rohani lors d'une conférence de presse.
Il a toutefois reconnu qu'en dépit de la levée d'une grande partie des sanctions internationales, « certaines sociétés et banques étrangères ont toujours peur d'avoir des transactions avec l'Iran », notamment à cause des amendes imposées par le passé par les Etats-Unis contre des institutions européennes ou asiatiques pour leurs échanges avec l'Iran. « Les Américains doivent déclarer clairement que ces institutions sont libres d'avoir des échanges avec l'Iran », a-t-il ajouté.

R. I.

PALESTINE

Destruction systématique de bâtiments palestiniens financés par ONU

ISRAËL a déjà détruit en 2016 plus de maisons et autres bâtiments construits avec l'aide internationale en Cisjordanie occupée, que pendant tout 2015, a dénoncé le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Entre le 1 janvier et le 2 mars 2016, Israël a démoli 121 structures financées entièrement ou partiellement par des donateurs internationaux alors que ces destructions s'étaient chiffrées à 108 en 2015, a rapporté l'OCHA, cité par l'AFP. Ces structures comprennent des maisons pour les Palestiniens ainsi qu'au moins une école et des constructions temporaires comme des abris pour les animaux. Robert Piper, coordinateur de l'ONU pour les questions humanitaires en Palestine, a jugé "alarmant" le rythme des démolitions, selon l'AFP. "Nous allons bien entendu protester auprès des autorités israéliennes, comme beaucoup le font déjà dans la communauté diplomatique", a-t-il déclaré.

TUNISIE

Les terroristes voulaient s'établir à Ben Guerdane

L'EXPERT TUNISIEN en sécurité stratégique, Ali Zeramdini a affirmé mardi que les préparatifs logistiques des groupes terroristes reflètent leur volonté de prendre le contrôle de la région de Ben Guerdane (extrême sud-est) compte tenu de "son importance stratégique". Dans une déclaration au journal "Essahafa" publiée mardi, l'expert tunisien a indiqué que l'opération avait été "planifiée" et que toutes les enquêtes confirment l'existence d'un plan Daechiste pour prendre le contrôle de la région du sud de la Tunisie à partir de la ville de Ben Guerdane, ce qui facilite l'extension des groupes terroristes vers le reste des régions du sud". L'interlocuteur estime que le rapprochement social et économique entre la ville de Ben Guerdane et la partie libyenne "facilitent" l'exécution du plan des terroristes qui ont "minutieusement préparé l'attaque sur les plans logistique et humain".

PÉKIN :

« Notre politique au Moyen-Orient est de faciliter les négociations de paix »



LA POLITIQUE de la Chine au Moyen-Orient est de "faciliter" les négociations de paix au lieu de rechercher "une sphère d'influence ou des relais", a assuré mardi le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi. "La Chine a depuis longtemps soutenu la cause des pays arabes pour leur indépendance nationale, maintient les relations économiques et commerciales plus étroites avec tous les pays dans la région, et œuvre de manière active à la paix et la stabilité au Moyen-Orient", a déclaré M. Wang, à la presse. "En conséquence, les pays du Moyen-Orient attendent de la Chine et l'accueillent avec un rôle plus important", a-t-il estimé.

TELEX

LA RDCONGO ET L'OMS LANCENT UN CONCOURS POUR LA DÉTECTION DE CAS DE LA MALADIE DE VER DE GUINÉE

LE GOUVERNEMENT de la République démocratique du Congo (RDCongo) et l'OMS ont lancé à Kinshasa un concours qui sera sanctionné d'une récompense de la recherche des cas de la maladie du ver de Guinée ou dracunculose, a annoncé un responsable de l'organisation en RDC.

La récompense fixée à 400 dollars a pourtant pour objectif en fait d'arriver à obtenir la certification, pour la RDCongo, le titre d'un pays où la maladie a été effectivement éradiquée, selon les autorités sanitaires. "Ce système de récompense qui a été instauré doit permettre d'impliquer les populations pour que si jamais il y a un cas de ver de Guinée quelque part,

dans une aire de santé, que ce cas puisse être détecté", a déclaré samedi le docteur Allarangar Yokouidé, représentant de l'OMS en RDCongo. Selon le docteur Allarangar, ce système va également permettre, après quelques mois, de s'assurer qu'effectivement les gens ont essayé de chercher, mais il n'y a pas eu de cas détecté de la maladie.

Selon les services de l'OMS, ce système de surveillance est indispensable pour permettre l'élimination des cas de dracunculose qui existerait dans certains pays à travers le continent.

Pour le bureau de l'OMS, l'ensemble de tous ces éléments vont entrer dans le rapport que le comité national doit faire pour que les experts internationaux viennent vérifier sur la base de ce rapport pour dire que depuis quelque temps, il n'y a plus de cas de ver de Guinée en RDCongo. Le montant de 400 dollars doit être réparti, à raison de 100 dollars chacun, entre la personne qui a livré l'information, le malade, la structure sanitaire qui va accueillir le malade et enfin à la zone de santé où le malade a été détecté. La dracunculose, également appelée "filariose de Médine", est une maladie parasitaire causée par un nématode. Le ver parasite responsable de cette maladie est présent dans des crustacés microscopiques, les cyclopes, vivant dans l'eau stagnante.

6 DÉCÈS ET UNE QUINZAINE DE CAS DÛS À LA MÉNINGITE AU MALI

SIX PERSONNES sont décédées des suites d'une méningite dans le district de Ouélessébougou, près de la capitale malienne Bamako, en plus d'une quinzaine de cas avérés alors que le pays est confronté à un début d'épidémie dans ce district, ont annoncé les services maliens de santé.

Six personnes sont décédées des suites de la méningite, a indiqué le médecin en chef du Centre de santé communautaire de référence de Ouélessébougou, N'tji Boubacar Diarra. Parmi les victimes figurent un adolescent de moins de 16 ans, un bébé de moins d'un mois et une femme d'environ 50 ans, a-t-il précisé. Face à cette situation, les autorités sanitaires ont sonné la mobilisation générale pour endiguer une éventuelle propagation de la maladie, tandis qu'une campagne de vaccination de toutes les populations de la zone de Ouélessébougou a été lancée, selon les médias. Plusieurs malades sont, en outre, sous traitement, a précisé M. Diarra. Les autorités craignent que la méningite ne se répande vite avec la période de chaleur qui s'est installée dans le pays. Jeudi dernier, la ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Marie Madeleine Togo, accompagnée d'une équipe de l'OMS, s'est déplacée à Ouélessébougou pour s'y enquérir du dispositif de riposte. La ministre a, à cette occasion, vigoureusement mis en garde contre l'auto-médication et appelé la population à se rendre au centre de santé dès la moindre suspicion. De nombreuses équipes sont mobilisées sur le terrain, tandis que l'OMS à mis à la disposition des autorités sanitaire dix mille doses de vaccin.

SELON BA HUSSEINOU

Nous comptons sur l'Algérie pour jouer le rôle de «locomotive» en Afrique en Cyber-santé

Le chargé de l'application de la cyber-santé du bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Ba Husseinou a indiqué, hier à Alger que l'OMS comptait sur l'Algérie pour jouer le rôle de "locomotive" dans le continent africain dans le domaine de la cyber-santé.



Lors d'une rencontre organisée par le bureau de l'OMS à Alger sur l'adoption d'une stratégie nationale de la cyber-santé, M. Ba a souligné que cette organisation comptait sur l'Algérie pour jouer le rôle de "locomotive" pour les pays du continent africain dans le domaine de la cyber-santé.

La cyber-santé porte notamment sur l'utilisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le développement et la promotion du système de santé à travers l'échange d'informations entre les différents acteurs dans la gestion, la formation continue à distance et le développement de la recherche scientifique. Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs cadres de la faculté de médecine d'Alger et du ministère de la Santé, le représentant de l'OMS a souligné également la position stratégique de l'Algérie et les moyens dont elle dispose pour appliquer cette stratégie et aider les autres pays du continent en la matière. Rappelant les recommandations de l'OMS pour l'application de cette stratégie dans le monde et en Afrique en particulier, M. Ba a cité les objectifs de ce plan dont la réalisation des objectifs du développement durable de l'ONU (2016-2030), la couverture sanitaire globale et la réduction du taux de mortalité infantile et maternelle.

La stratégie est à même, a-t-il dit, de soutenir le secteur de la santé en garantissant l'accès aux informations, la gestion et l'amélioration de la qualité du service notamment les prestations de proximité.

Concernant l'utilisation de la téléphonie mobile dans le domaine de la santé, M. Ba a indiqué que 70% des populations du continent ont accès à ce moyen technologique qui peut contribuer au développement de l'information sanitaire, la sensibilisation, le dépistage et le suivi des malades.

De son côté, le directeur des systèmes d'information et informatiques au ministère de la Santé, Ali Bouali a indiqué que le ministère avait adopté déjà l'application des TIC aussi bien dans la formation que dans les soins, citant les obstacles qui entravent ces procédés notamment le manque de coordination entre les services et les acteurs de la santé.

Il a souligné l'importance d'élaborer une feuille de route devant faciliter l'adoption d'une stratégie nationale de cyber-santé à laquelle doivent adhérer tous les secteurs pour atteindre les objectifs escomptés à

BAISSE DE TEMPÉRATURE:

le ministère de la Santé rappelle certaines précautions à prendre

LE MINISTÈRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) a rappelé certaines précautions à prendre, en raison des fortes baisses de température, permettant d'éviter de "nombreuses complications à l'issue parfois fatale".

Il s'agit de la vaccination contre la grippe saisonnière, a précisé le MSPRH, relevant qu'il "n'est pas trop tard" pour se faire vacciner notamment pour les malades chroniques, les personnes âgées et les femmes enceintes. Le ministère a recommandé, dans un communiqué, de chauffer les maisons, de vérifier le bon fonctionnement des appareils de chauffage, de ne pas boucher les aérations pour éviter tout risque d'intoxication au monoxyde de carbone et de veiller à aérer convenablement le logement afin de permettre à l'air de se renouveler.

Il est également préconisé de bien se couvrir, "si vous sortez de la maison, veillez à bien couvrir les parties de votre corps qui se refroidissent le plus rapidement (tête, cou, mains et pieds)". Pour le ministère, les signes qui doivent porter à inquiétude sont la reconnaissance des premiers signes d'une hypothermie ou de gelures permettant "sans nul doute" de secourir à temps. Dans tous les cas, et face à l'un de ces signes, le ministère a recommandé de consulter le plus proche médecin, ou d'appeler les secours.

Le service de télémédecine du CHU d'Oran reprendra ses activités en avril prochain

LE SERVICE de télémédecine du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO) reprendra ses activités au courant du mois d'avril prochain, après un arrêt pour panne qui a duré plusieurs années, a indiqué un communiqué de cette structure médicale.

La direction du CHUO avait lancé un avis d'appel d'offres pour doter le service de télémédecine d'équipements modernes de technologie de pointe, pour faire redémarrer ses activités contribuant à l'amélioration de la prise en charge des malades et le développement des compétences médicales, a-t-on précisé.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière portant sur l'utilisation des technologies modernes dans le domaine de la médecine et du traitement des malades, a-t-on rappelé.

Avec la reprise du service de télémédecine, la prise en charge des malades devra connaître une nette amélioration, a fait savoir le même le document, soulignant que cela évitera aux patients de se déplacer à Oran. En outre, les médecins de ce service pourront diriger à distance les médecins traitants d'autres structures hospitalières. Sur un autre plan, la télémédecine et l'intervention à distance des médecins permettra de réduire la tension et limitera les évacuations vers le CHU d'Oran qui connaît souvent une asphyxie due au flux interminable de malades. La même source souligne, par ailleurs, que cette technique et grâce à l'expertise des médecins permet d'établir des diagnostics précis et de dégager des solutions à même de traiter les patients de manière efficace. En plus, la télémédecine pourra être utilisée comme un moyen pédagogique efficace pour la formation à distance au profit des professionnels de la santé. D'autre part, le CHUO a signé des conventions de jumelage avec des hôpitaux de trois wilayas, à savoir Adrar, Tiaret et Relizane, où des équipes médiales se sont déplacées pour effectuer des auscultations et pratiquer des interventions chirurgicales, a-t-on ajouté.

2èmes RENCONTRES ABDELKADER-ALLOULA À ORAN

Legs et valeurs humanistes

La deuxième édition des Rencontres théâtrales Abdelkader-Alloula sera ouverte, à 19h demain, jeudi 10 mars, au Théâtre régional d'Oran avec le spectacle L'ultime halka de la troupe El Halka et le vernissage de deux expositions : Guesba wel guellal du photographe Karim Sidi Atallah et Algérie en caricature de Noureddine Belghomari.

Trois jours durant, les jeunes participants aux Rencontres théâtrales, comédiens, amateurs de théâtre et autres dramaturges, pourront (re)découvrir l'œuvre du regretté Abdelkader Alloula dans ses multiples dimensions, dans ses expérimentations qui ont insufflé au théâtre algérien une identité particulière. Auteur, traducteur-adaptateur, scénographe et acteur, cet homme de théâtre a exploré Bertolt Brecht et Koltes, en passant par les grands classiques tels Molière et Shakespeare, la Commedia Dell'arte des textes de Gogol pour leur adaptation, Goldoni, Aziz Nesin et autres écrivains mais aussi les auteurs maghrébins, le barde Abderrahmane El-Majdoub, Allalou et Kaki. Alloula a puisé dans le patrimoine local, maghrébin et universel, son but étant de parachever un nouveau théâtre algérien à valeur universelle. Son mérite est d'avoir su adapter la langue parlée des Algériens, tout en lui donnant la puissance du jeu théâtral. En même temps, il a voulu moderniser les traditions des goual et de la halqa. L'expérience de la halqa, cette tradition ancestrale très répandue dans les souks et sur les places publiques dans les campagnes de l'Algérie profonde, a débouché sur plusieurs œuvres théâtrales, notamment sa célèbre trilogie Lagoual (Les dires, 1980), Ladjouad (les généreux) (1985) et Litham (Le voile,1989), pour lesquelles Alloula a revisité à sa manière la halqa et le meddah, tout en élaborant un langage inspiré de la langue populaire des Algériens, la langue vivante par excellence, lui donnant ainsi une dimension artistique. Les œuvres de Alloula marquent également une rupture avec le théâtre aristotélicien où le spectateur reste passif. Il en a fait de ce spectateur un élément dynamique du spectacle. Toutes les composantes de la pièce comme le décor, la lumière, la musique, les chants jouent un rôle essentiel dans la compréhension de



l'histoire et dans l'évolution de l'intrigue. Rien n'est mis en place par hasard. L'émérite Abdelkader Alloula doit également sa notoriété au-delà des planches. Il est l'auteur de deux scénarios de films : Gorine (1972) et Jalti (1980) de Mohamed Ifticène. Et sur la place d'Oran, il est apprécié pour ses valeurs humanistes et ses actions envers les enfants.

R. C

AU PROGRAMME

Jeudi 10 mars : Ouverture et spectacle L'ultime halka de la troupe El Halka. 19h. Vendredi 11 : Hdar de l'association El Moudja de Mostaganem. 16h. L'instit de la coopérative Masrah.net de Béjaïa. 18h. Samedi 12 mars : Créations autour du texte de Akli et Menouer, El Adjouad de Abdelkader Alloula. 16h. Clôture avec Taferka en concert. 19h30.

SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE CINÉMA ET LA LITTÉRATURE

Pour le respect du texte littéraire dans l'adaptation

LES PARTICIPANTS à un séminaire international sur Le cinéma et la littérature ont mis l'accent, ce dimanche 6 mars, à Laghouat, sur l'importance de respecter, dans l'adaptation cinématographique, l'esprit du texte littéraire d'origine.

Les plus grandes productions cinématographiques à travers l'histoire se sont inspirées d'œuvres littéraires, d'où l'importance de la question de l'adaptation cinématographique et de ses modes de concrétisation, a estimé Faiza Yekhlef de l'université Alger-3. Pour cette intervenante, « l'adaptation ne signifie pas agir librement sur le contenu littéraire, mais seulement donner une forme artistique à l'œuvre d'origine tout en préservant l'esprit du texte littéraire ». Abondant dans le même sens, le Koweitien Fahd Rached a indiqué que la Culture de l'auteur, mêlée à celle de la société, « est transmise à travers un habillage cinématographique à une catégorie de la société avec fidélité et sans en dénaturer le contenu ». Le succès de l'adaptation cinématographique du texte littéraire « exige de hautes compétences et critères du scénariste, dont une culture générale concernant la société ciblée, son histoire politique et sociale et son référent culturel », a-t-il expliqué. L'universitaire du Caire (Egypte), Nedjla Mustapha, a abordé, de son côté, la question du « drame historique, entre produit documentaire et cinématographique », soulignant que « synthétiser les actions et focaliser sur l'aspect dramatique entraîne un écart entre le texte original et le produit cinématographique ». Mme Mustapha a estimé « inadmissible » de traiter d'évènements historiques dans des aspects purement artistiques sans les vérifier, notamment lorsqu'il s'agit de référents aux générations, nécessitant un équilibre entre le volet dramatique et le référentiel historique. Le programme du séminaire prévoit des communications sur des thèmes divers, dont Destin des rapports littérature-cinéma à l'ère des nouvelles technologies ; La mutation de l'action de réception du texte littéraire à la production cinématographique. Initié par le Laboratoire de linguistique de la faculté des lettres et langues de l'université de Laghouat, ce séminaire de deux jours se déroule avec la participation d'une pléiade d'hommes de lettres et de spécialistes en cinéma, issus de différentes institutions nationales et de pays arabes.



APS

SORTIR

CHANSON

Chanson française avec Raphaële Lannadere – Les femmes à l'honneur. Jeudi 10 mars. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Julien Lefèvre : violoncelle, guitare,
Julien Perraudeau : claviers, machines, Alex Tran : batterie, pad, claviers. Le premier album de Raphaële Lannadère, alias L, a suscité la plus belle averse de majuscules et de superlatifs qui soit tombée sur une jeune artiste depuis belle lurette. Il est vrai qu'elle a quelque chose d'une quadrature du cercle : une écriture savante avec des mots et des sentiments d'aujourd'hui, des références vénérables crépitant de partout sans qu'aucune n'occupe trop d'espace dans ses chansons...

JAKO

Jako (Japan and Korean) expo, première édition. Ryadh El Feth, Alger. Du samedi 19 au dimanche 20 mars. 10h-17h. Quiz, découverte de la K-Pop et J-Pop, cosplays, karaoké, tournois gaming, jeux video, films, conférences… Avec la communauté Cultu'Geek. Consulter : drive.google.com/file/d/0B6uWdUIoR9ZZeWIwUWxPYzBCbVU/view?usp=sharing

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906- 2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

REGARDS

Exposition Regard's du peintre Adlane Samet. Espace d'art contemporain d'El Achour, Alger. Il conçoit une peinture libre et spontanée où le geste dépasse la pensée pour nous accompagner dans son monde avec poésie.

COM

Com'In Salon de la communication, de l'évènementiel, des arts graphiques et des services. Rendez-vous des professionnels du jeudi 31 mars au samedi 02 avril.11h. Hôtel Le Méridien & Centre des Conventions, Oran.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux candidats de moins de 35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste.
Récompense : Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.
Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Elle est ouverte à tous les intéressés et seuls cinq candidats seront sélectionnés, Elle est prévue à Alger pour une durée de trois semaines, à partir du 30 avril. Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com: Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

HANDISPORT :
Décès de l'ancien athlète Mohamed Allek

L'EX-CHAMPION du monde handisport, Mohamed Allek, s'est éteint dans la nuit de lundi à mardi à son domicile à Alger à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie, laissant derrière lui un riche palmarès sur le double plan national et international, a-t-on appris auprès de sa famille. Allek a notamment porté haut l'étendard national dans les grands évènements planétaires, à l'instar des championnats du monde et des jeux paralympiques, où il avait décroché plusieurs médailles d'or et battu des records du monde dans les 100, 200 et 400 mètres. L'athlète sera enterré mercredi au niveau de son village d'origine, Agouni Gueghrane (Tizi Ouzou) après la prière du Dohr.

BENZIA OFFICIELLEMENT QUALIFIÉ AVEC L'ALGÉRIE (FAF)

L'ATTAQUANT Yacine Benzia (Lille OSC/France) a été officiellement qualifié par la Fédération internationale de football (Fifa) pour jouer avec l'équipe nationale, a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Benzia (21 ans) qui a déjà porté les couleurs des sélections jeunes de France, dont celle des moins de 23 ans, a signé un engagement pour changer sa nationalité sportive, ce qui a poussé la FAF à entamer les procédures administratives d'usage auprès de la Fifa. Benzia, auteur de cinq buts en Ligue 1 cette saison sous les couleurs du LOSC, a été reléguée à un statut de remplaçant depuis quelques journées. Le joueur formé au sein de l'Olympique Lyon (France) devrait honorer sa première convocation à l'occasion de la double confrontation contre l'Ethiopie (le 25 mars à Blida et le 29 mars à Addis-Abeba, ndlr) dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE:
Domination de l'ESRS et l'Académie militaire de Cherchell

L'ECOLE supérieure des renseignements et de la sécurité (ESRS) de Beni-Messous (hommes) et l'Académie militaire de Cherchell (dames), ont dominé le championnat national militaire de tir au pistolet automatique, clôturé lundi à l'école d'application de l'arme blindée (EAAB) Mohamed-Kadri de Batna. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence du commandement de l'EAAB, le général Mohamed Amor, et des délégations participantes, au terme d'une compétition de deux jours regroupant 88 athlètes de 16 écoles militaires, dont 8 femmes. Cinq fois champion d'Algérie, l'adjudant-chef Derghaoui Meliani, de l'Ecole d'application des troupes spéciales Mostefa-Khoudja, a souligné que la compétition a été marquée par "une excellente organisation". Le commandant de l'EAAB a considéré, au terme de la compétition, que les bons résultats des concurrents sont le fruit de toute une année de préparation et de formation dans les diverses écoles militaires. Il a également rappelé que l'objectif de la compétition consiste à assurer l'aptitude continue au combat des soldats

GTAC-2016/TOUR INTERNATIONAL D'ORAN (3È ET DERNIÈRE ÉTAPE) :

L'Italien Wackerman domine remporte le maillot jaune



Le coureur italien de l'équipe émiratie Nasr-Dubai, Luca Wackerman, a remporté la troisième et dernière étape du Tour international cycliste d'Oran, comptant pour le Grand tour d'Algérie-2016 (GTAC-2016), s'assurant du coup du maillot jaune de leader.

L'Italien a franchi la ligne d'arrivée en solitaire, réalisant un temps de 3h29:50 devant son coéquipier, le Marocain Essaid Abdelouache (3h30:51) et l'Algérien Abdelkader Belmokhtar (3h30:54). A l'issue de cette nouvelle victoire d'étape, l'Italien a remporté le maillot jaune de leader. Les coureurs de l'équipe émiratie Nasr-Dubai ont confirmé une nouvelle fois leur suprématie lors de l'ascension de Santa Cruz, une montée hors catégorie de huit kilomètres. La 3e et dernière étape du Tour international d'Oran a été marquée par des tentatives d'attaque déclenchées par les coureurs algériens de l'équipe nationale. A la sortie de la localité de Bouzdjar, neuf coureurs ont pris la tête de la course dont quatre de l'équipe Nasr-Dubai, reléguant le peloton à plus d'une minute. Arrivant au col de Madagh 1, deuxième difficulté de cette étape avec une ascension de 1re catégorie, cinq coureurs dont l'Algérien Abdelkader Belmokhtar ont pris la tête de la course. Au pied de la montée de Santa Cruz, l'Italien Luca Wackerman a pris les devants, suivi de son coéquipier, le Marocain Essaid Abelouache et de l'Algérien Belmokhtar. Les coureurs du Grand Tour d'Algérie auront mardi rendez-vous avec le Grand Prix d'Oran, troisième épreuve du GTAC-2016.

DÉCLARATIONS :

LUCA WACKERMAN (NASR-DUBAI/MAILLOT JAUNE): "C'était une étape très difficile marquée par un vent de face défavorable. Nous avons fait une course d'équipe pour faire barrage aux coureurs érythréens, habitués à gagner cette ascension de Santa Cruz. Je remercie mes coéquipiers qui m'ont aidé à remporter le maillot jaune de leader."

VILLASEVIL MARIO (DIRECTEUR TECHNIQUE NASR-DUBAI) : "Je suis très heureux du succès de Wackerman qui signe la deuxième victoire et gagne le maillot jaune. Nous avons un bon groupe composé de coureurs d'expérience. Nous avons déjà gagné le Circuit international d'Alger et j'espère que nos cyclistes continueront sur cette dynamique."

ABDELKDER BELMOKHTAR (TEAM CEVITAL, 3E DE L'ÉTAPE) :"J'étais dans l'échappée de tête avec les coureurs d'Al Nasr de Dubai qui sont beaucoup plus en forme que nous. Nous allons continuer à travailler pour gagner des étapes."
La gazette du Grand tour d'Algérie cycliste (GTAC-2016)

HOMMAGE : une minute de silence va être observée par les équipes participantes au GTAC-2016 à la mémoire de Mohamed Allek, la légende du handisport algérien, décédé dans la nuit de lundi à mardi à Alger des suites dune longue maladie.

SURPRISE : ayant le statut d'une équipe professionnelle continentale depuis janvier 2016, la formation émiratie de Nasr-Dubaï a réalisé un carton plein en remportant quatre victoires sur quatre depuis le coup d'envoi du GTAC-2016.

MÉCANICIEN : le mécanicien algérien Djamel Zerouati fait partie du staff de L'équipe émiratie Nasr-Dubaï. Très connu dans le milieu du cyclisme algérien, Zeraouti a travaillé au sein de l'équipe nationale algérienne dans les années 1980.

CHANGEMENT : prévu initialement sur un circuit de 120 Km finalisé en 20 tours, le Grand Prix d'Oran se déroulera finalement en 15 tours (94,5 Km). Les organisateurs ont préféré baisser le nombre de tours suite à la demande formulée par les équipes participantes.

PRESSE : trente journalistes des différents organes de presse algériens sont accrédités pour couvrir les 10 épreuves du Grand Tour d'Algérie cycliste.

Des journalistes sportives algériennes honorées à Alger par l'ONJSA

DES JOURNALISTES sportives algériennes, exerçant dans les différents organes de presse, ont été honorées lundi à Alger par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année.
L'opération, qui s'est effectuée conjointement avec l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, a concerné 38 journalistes sportives et a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, du Président-directeur général (Pdg) par intérim de Mobilis, Mohamed Habib et de plusieurs personnalités du mouvement sportif algérien, ainsi que d'anciens journalistes.
Dans son allocution, le ministre de la Jeunesse et des Sports a notamment salué la femme algérienne et en particulier les femmes journalistes sportives, en mettant en valeur leur apport à la société. "A travers cette cérémonie, l'ONJSA et Mobilis ont tenu à vous rendre hommage pour vos efforts, votre abnégation et l'amour que vous vouez à votre noble métier. Aujourd'hui, j'ai eu le plaisir de constater de visu que les femmes ont investi une profession où il était inconcevable de les voir dans le passé. Vous avez conquis un espace où vous avez réussi à vous imposer et parfois vous surpasser", a déclaré M. Ould Ali, tout en les encourageant à aller de l'avant. De son côté, le patron de Mobilis s'est dit "très content" de rencontrer autant de journalistes sportives qui ont démontré, à travers leurs écrits et reportages, qu'elles sont parties prenantes du mouvement sportif national. "Cette cérémonie est organisée en signe de gratitude et de reconnaissance pour votre rôle avéré dans le mouvement sportif algérien. En tant que société-citoyenne, Mobilis vous accompagnera toujours.
Notre entreprise poursuit son engagement dans la valorisation de la ressource humaine féminine et la défense du principe de l'égalité des chances dans l'accès aux postes de responsabilité et aux promotions", a-t-il conclu. Pour leur part, les journalistes honorées ont salué l'initiative de l'ONJSA et Mobilis à leur égard et, à travers elles, envers toutes les femmes journalistes algériennes. Le président de l'ONJSA, Youcef Tazir a, lui, rappelé la mission de la presse sportive algérienne et le rôle qui incombe à l'Organisation qu'il préside d'essayer de moraliser la profession et aider les journalistes sportives et sportifs dans l'accomplissement de leur travail, avec le soutien des pouvoirs publics et les responsables du secteur.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR ALLER) :

L'ES Sétif au Congo avec un moral à plat

Il est difficile d'imaginer que l'ES Sétif qui ralliera mercredi Brazzaville (République du Congo) pour y affronter l'Etoile du Congo au 2ème tour de la Ligue des champions d'Afrique de football, fera le déplacement avec un moral ailleurs que "dans les chaussettes".



En plus d'un parcours en dents de scie en championnat (l'ESS, tenante du titre, occupe la 9ème place du classement à 17 points du leader), en plus d'une ligne offensive plus que médiocre (Sétif est la seconde plus mauvaise attaque derrière l'USM Blida qu'elle affronte mardi en match de mise à jour), l'équipe drivée par le Suisse Alain Geiger reste sur une cruelle élimination à domicile en 1/4 de finale de coupe d'Algérie, la compétition préférée du côté d'Ain Fouara. Ce qui n'arrange rien, les supporters ont pris les joueurs (le coach et le président aussi) en grippe, cependant que tous les observateurs s'accordent sur un point : l'Entente produit, cette saison, son football le plus indigent depuis sa relégation en D2 en 1995-1996. Il est patent qu'il n'existe, dans la composante sétifienne de la cuvée 2016, aucun de ces ingrédients qui font qu'une équipe est capable d'être véritablement compétitive, surtout en terre africaine où un déplacement n'est jamais une partie de plaisir. Même les supporters les plus inconditionnels - du moins ceux que l'APS a approchés - ont du mal à croire que les camarades d'Abdelmoumene Djabou sont capables d'un bon résultat le 11 mars prochain au stade Alphonse Massamba Debat de Brazzaville. Et pourtant à Le capitaine d'équipe, Mourad Delhoum (malheureusement suspendu pour la rencontre aller), ne veut pas se résigner, ni se laisser abattre : "C'est vrai que l'équipe a du mal à aligner de bons résultats, c'est vrai aussi que l'élimination en coupe nous a fait mal, mais la Ligue des champions d'Afrique reste une compétition à part et je puis vous assurer que mes camarades ne se rendront pas au Congo en victimes expiatoires". Pour le milieu de terrain sétifien, "l'Entente n'a jamais aussi bien réagi que lorsqu'elle est au pied du mur".

De plus, souligne-t-il, "si les résultats n'ont pas suivi, cela ne veut nullement dire que l'équipe ne renferme pas de bons joueurs, capables de se transcender dans les grandes occasions (à) soyez certains que l'objectif que l'ESS s'est fixé, à savoir atteindre la phase de poules de la Ligue des champions, est inchangé, et nous ferons tout pour y arriver". Dans le football, où "la défaite et la victoire se sont toujours côtoyés, il faut savoir faire la part des choses, se retrousser les manches et, surtout, positiver", conclut le "porteur d'eau" de l'équipe. Le coach helvétique de "l'Aigle Noir", Alain Geiger, n'est pas loin de partager l'avis de son capitaine d'équipe : "Il n'est jamais évident, surtout à Sétif, de se faire éliminer en coupe d'Algérie, je vous le concède, cela dit, il faut rapidement oublier la rencontre face à Sidi Bel-Abbès, relever la tête et penser à demain." Faisant part d'un "travail psychologique" déjà entrepris avec ses joueurs, Alain Geiger ne veut pas entendre parler d'équipe abattue. "Nous avons une carte à jouer, d'abord en championnat où nous entendons améliorer notre classement, ensuite en Ligue des champions et, croyez-moi, nous n'irons pas faire du tourisme au Congo", conclut l'entraîneur suisse de l'Entente.

USM HARRACH:

Essefra retrouve le sourire et vise le podium

EN VENANT difficilement par la plus petite des marges sur le CS Constantine samedi passé pour le compte de la 22e journée de Ligue 1-Mobilis sur sa pelouse , l'USM Harrach a le moins que l'on puisse mis fin à une série noire et chasser le doute au grand bonheur de ses fans. Ces derniers ont, en effet, poussé un grand ouf de soulagement , en l'absence des dirigeants, faut-il le signaler, au coup de sifflet final de l'arbitre, après ce succès amplement mérité synonyme d'une rage de vaincre qui en dit long sur le désir des joueurs à vouloir rebondir et remettre Semssem à sa place dans le haut du tableau.

L'USMH a fait l'essentiel en se contentant d'un seul but du jeune Younès suffisant pour renouer avec la victoire et redonner le sourire à tous les amoureux d'Essefra. Les locaux qui se sont refaits une santé ont mis fin à la belle série de leur adversaire du jour qui leur a posé beaucoup de problèmes sur la pelouse de Lavigerie.

Décidés à mettre fin à leur série noire, et ce passage à vide qui n'a que trop duré, les camarades de l'excellent gardien de but, Chaâl, ont, cette fois-ci, fait montre de plus de détermination sous les yeux de Boualem Charef, lequel, même privé de banc, car sous le coup d'une suspension, n'a pas manqué de donner de la voix pour recadrer ses poulains devant une équipe visiteuse qui ne s'est pas déplacée la fleur au fusil. Toujours est-il que malgré la bonne tenue des Constantinois, la rage de vaincre des camarades de Hadj Bougueche a fait la différence. Et la note aurait été plus salée pour les visiteurs si Bougueche et autre Harrag avaient fait preuve de réalisme devant un grand Ghoul qui a tout simplement évité à son équipe un carton. Les Harrachis, en se réconciliant avec leurs supporters, doivent toutefois garder les pieds sur terre dans l'optique de terminer sur le podium, synonyme d'une participation à une compétition africaine ou arabe. Comme l'a souligné l'entraîneur adjoint, Benomar, dans ses déclarations d'après-match : «On ne doit pas s'enflammer. Il faut préparer avec le sérieux voulu le prochain match contre la lanterne rouge, le RC Arba ». Une aubaine pour les Harrachis, l'espoir est d'améliorer leur classement et concrétiser l'objectif sus-cité.

S. S.

SÉLECTION ALGÉRIENNE :

Yacine Benzia : «Je n'ai pas rejoint les Verts plus tôt parce que j'étais remplaçant à Lyon»

L'ATTAQUANT de Lille OSC, Yassine Benzia, qui rejoindra bientôt la sélection algérienne de football, a indiqué que sa décision de jouer pour les Verts était prise depuis un bon bout de temps, mais qu'il a préféré ne pas s'empresser pour l'annoncer en raison de son statut de remplaçant au sein de son ex-club l'O Lyon. "Ma décision de jouer pour l'Algérie était prise ça fait déjà un bon bout de temps. Les responsables du football algérien m'avaient proposé de rejoindre les Verts du temps où je portais les couleurs de l'OL, mais je ne voulais pas venir en sélection alors que j'avais un statut de remplaçant en club", a déclaré Benzia dans un entretien accordé à la chaîne de télévision beIN Sports. Benzia (21 ans) a été officiellement qualifié lundi par la Fédération internationale de football (FIFA) pour porter les couleurs de la sélection algérienne après sa demande de changer de nationalité sportive. Il jouait jusque-là avec la sélection de France des moins de 23 ans. Formé à Lyon (L 1, France), Benzia a du quitter ce club l'été dernier pour gagner en temps de jeu, tout en restant dans le championnat de l'élite français. Il a alors rejoint Lille OSC où il a fait, 21 apparitions en championnat dont 16 comme titulaire. Il compte aussi cinq réalisations. L'attaquant devrait honorer sa première convocation en équipe nationale le 20 mars en cours en vue de la double confrontation contre l'Ethiopie (25 et 29) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) au Gabon.

LE PRÉSIDENT DE L'ES SÉTIF SUSPENDU POUR UN MOIS (LFP)

LE PRÉSIDENT de l'ES Sétif, Hassen Hamar, a été suspendu pour un mois ferme pour "comportement incorrect" lors du match perdu à domicile par son équipe face à l'USM Bel Abbès (3-1), vendredi passé en quarts de finale de la Coupe d'Algérie, indique la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre cette sanction, le premier responsable de l'Entente devra s'acquitter d'une amende de 50.000 DA, précise la même source. Pour sa part, la direction de l'ESS a fait l'objet de deux amendes: la première de l'ordre de 20.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe", et la seconde de 100.000 DA pour "jet de projectiles, pendant et à la fin de la partie". Une mise en garde a été aussi adressée au club

LIGUE 2 :

Un match à huis clos pour la JSM Béjaia, l'entraîneur adjoint suspendu 6 mois

LA JSM BÉJAIA a écopé d'un match à huis clos pour "jet de projectiles avec faits aggravants" lors de sa rencontre à domicile face à l'OM Arzew (1-2), comptant pour la 22ème journée du championnat Mobilis de Ligue 2, indique la Ligue de football professionnel en Algérie (LFP). La Commission de discipline a décidé également de suspendre l'entraîneur adjoint de la JSMB, Mohamed Choukri, pour six mois dont trois avec sursis. Le club et le technicien sont sommés de payer deux amendes de l'ordre de : 100.000 et 40.000 DA respectivement. Concernant la rencontre CR Belouizdad -ES Sétif, dans le cadre des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie des moins de 21 ans et marquée par une bagarre générale entre les joueurs en fin de partie, la commission de discipline a suspendu 3 joueurs du CRB et un de l'ESS pour trois matches ferme chacun.

MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ AU NARBR ET L'IBKEK

LA COMMISSION de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA) a décidé lundi d'un match perdu par pénalité au NARB Réghaia pour attribuer le gain à la JSM Cheraga sur le score de (3-0), a annoncé la LNFA lundi sur son site officiel. Outre cette sanction, le NARBR a écopé de deux matchs à huis clos en plus d'une amende de 90.000 dinars. Le match entre le NARBR et la JSMC comptant pour la 19e journée du championnat national amateur groupe Centre, disputé le samedi 27 février dernier à Zeralda, a été interrompu en raison d'incidents. Le joueur de la JSM Cheraga Ferhi Rezgui a écopé de six matchs de suspension ferme à compter du 2 mars 2016 en plus d'une amende de 30.000 dinars. La même sanction a été infligée au joueur d Aribi Karim (NARBR). Concernant le match IRB Khemis El Khechna-JSD Jijel de la 20e journée, disputé samedi dernier et interrompu suite à des incidents, la commission de discipline de la LNFA a attribué le gain du match au JSD qui marque trois points et un score de (3-0). Quatre joueurs de l'IRB Khemis El Khechna : Mokrani Redouane, Hadjerci Djallal, Mokadem Idir et Nakib Omar, ont été lourdement sanctionnés avec deux ans de suspension ferme en plus d'une amende de 40. 000 dinars et proposition d'interdiction à vie de toute activité en relation avec le football.

Debout, deux heures après une opération de la hanche



DEUX HEURES à peine après son opération de prothèse totale de hanche, M. B. est debout, sans canne ni béquille. Il a bénéficié de la méthode danoise de récupération rapide après chirurgie (Rrac), encore balbutiante en France, mais « prometteuse » et probable source d'économies.Vêtu d'un short et d'un t-shirt, ses tennis au pied du lit, ce quinquagénaire semble prêt à faire du sport. Mais si le corps fonctionne, l'esprit est encore « un peu ensuqué » par l'anesthésie, avertit le Docteur Moulay Méziane, qui vient de l'opérer à la clinique Claude-Bernard d'Ermont (Val-d'Oise), en région parisienne.
« Il y a encore quelques années, le patient se levait au bout de dix jours »
« Ca va ? » lui demande le chirurgien. Après un blanc de quelques secondes, M. B. répond d'une voix assurée : « Oui, très bien. J'attends la visite du kiné pour rentrer chez moi ». Deux infirmiers, restés près du patient, sourient. « Il y a encore quelques années, après une prothèse de hanche, le patient se levait au bout de dix jours, maintenant c'est deux heures », souligne l'un d'eux. C'est tout l'enjeu de la récupération rapide : en position verticale, le patient devient « acteur de sa guérison », souligne le Dr Karem Slim, président de l'association Grace (Groupe francophone de réhabilitation améliorée) et chirurgien au CHU de Clermont-Ferrand, qui applique la méthode depuis 2007.

UNE VOYANTE REMPLACE 50.000 EUROS DE BIJOUX PAR... DU SUCRE



ON NE LUI AVAIT pas prédit cela… Une habitante de Chelles (Seine-et-Marne) a porté plainte contre une voyante qu'elle accuse de lui avoir volé 50.000 euros de bijoux en leur substituant des… morceaux de sucre !
La police a reçu la plaignante jeudi, au lendemain du mauvais tour que la diseuse de bonne aventure - une femme âgée d'une cinquantaine d'années issue de la communauté des gens du voyage d'après elle - lui aurait joué.
Toujours selon les déclarations de la présumée victime, âgée elle de 28 ans, cette voyante l'aurait convaincue qu'elle était entourée de mauvaises ondes et qu'il lui fallait placer tous ses bijoux dans une taie d'oreiller afin qu'elle les exorcise.
« Elle a profité de sa séance d'exorcisme à domicile pour remplacer les bijoux par des morceaux de sucre », a-t-elle expliqué aux enquêteurs. La jeune femme ne s'est rendu compte de la supercherie qu'une fois rentrée chez elle, après avoir déposé la voyante à la gare…

IL REÇOIT UNE CARTE DE FÊTE DES PÈRES VINGT ANS APRÈS LA MORT DE SON FILS



« PAPA, nous ne nous sommes pas parlé depuis un petit moment. Je vais bien et je suis très heureux à Richmond. J'aimerais avoir de tes nouvelles. Bonne fête des pères. Je t'aime, Duane »

La carte de fête des pères qu'a reçu, quelques jours après le 21 juin, Duane Shrock, un Américain de 87 ans, a de quoi faire plaisir. Malheureusement, elle arrive vingt-six ans trop tard. Son fils l'avait expédié en 1989, mais les nombreux déménagements du père ont fait que la carte a mis des années à arriver au destinataire, rapporte une station locale du réseau ABC.
Or, entre-temps, son fils est mort, en 1995, victime du sida. Il avait 45 ans seulement. Les deux hommes ne se parlaient plus beaucoup alors, Duane Rock admettant mal qu'il soit homosexuel. Voilà pourquoi ce courrier reçu revêt un sens particulier. « J'ai encore la larme à l'œil quand j'y pense, raconte Duane. Je me demandais s'il allait faire la paix avec Dieu, car je voulais le voir au paradis. » Duane Rock voit dans cette carte un signe que son fils est aujourd'hui heureux là où il se trouve.

Quand Facebook réunit une mère et son fils, 15 ans après



INTENSE ÉMOTION, sur la chaîne NBC, voici quelques jours. La télévision américaine a raconté les retrouvailles d'une mère et de son fils, après quinze années de recherches infructueuses. La Californienne Hope Holland a expliqué que son garçon lui avait été enlevé par son père, vivant au Mexique, en 1999, alors qu'il n'était âgé que de 3 ans. La bien prénommée mère de famille a livré aux caméras son incroyable histoire : elle a reconnu Jonathan, son enfant, désormais âgé de 18 ans, sur une vieille photo, en surfant simplement sur Facebook…
Lorsqu'elle a reconnu son fils sur l'un de ces anciens clichés qu'il avait postés, Hope Holland a immédiatement établi le contact, rompu toutes ces années. Son premier échange téléphonique a duré près d'une heure et demi : elle avait fait quatre ans d'espagnol pour pouvoir parler à Jonathan, qui a suivi toute sa scolarité au Mexique. Lui aussi, avait bon espoir de retrouver un jour sa mère : c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il avait publié des vieilles photos de lui et de son frère Jacob sur le réseau social. Pour que Hope Holland finisse par tomber dessus…

Le saviez-vous

LES JAPONAIS ONT VOTÉ POUR LES RÂMEN COMME LEUR MEILLEURE INVENTION DU 20EME SIÈCLE !



Les rāmen sont l'un des plats les plus connus non seulement au Japon mais à travers le monde. Ce mets qui est composé de nouilles, de bouillant de poisson ou de viande à la sauce soja ou au miso, d'herbes et de légumes, est facile à cuisiner, pas cher et surtout savoureux.
Bien que les origines de ce mets demeurent inconnues, les japonais le considèrent comme une de leurs créations, et pas n'importe laquelle, en effet, selon l'Institut de recherche de Fuji, les japonais considèrent les rāmen comme leur meilleure invention du 20eme siècle.
Le karaoké est 2eme au classement des meilleurs inventions japonaises selon le vote des nippons, vient ensuite le Walkman qui a précédé les lecteurs MP3 et qui a été créé par Sony en 1979.

UNE ORQUE ÉCHOUÉE SAUVÉE PAR DES PASSANTS



UNE OPÉRATION minutieuse. Ce mercredi, une orque venue chasser des phoques s'est retrouvée prise au piège par la marée descendante et est restée coincée dans les rochers, à Hartley Bay dans la région de la côte nord de la Colombie-Britannique. Des passants puis des sauveteurs ont alors agi pendant huit heures pour éviter que sa peau ne se dessèche, relate Radio Canada. Couvertures, draps mouillés et seaux d'eau ont en effet permis aux sauveteurs de garder cette orque femelle au frais durant toute la journée. « Lui verser de l'eau régulièrement était la seule chose à faire », explique à la radio, Hermann Meuter, cofondateur du Cetacean Lab.
« On pouvait l'entendre pleurer très souvent, ça nous brisait le cœur. Puis la marée est revenue et ce sont des cris de joie qui l'ont accompagnée lorsqu'elle a réussi à se libérer des rochers », raconte Hermann Meuter, encore sous le coup de l'émotion. « Ça lui a pris environ 45 minutes pour se dégager, une fois que l'eau était revenue, nous avons pris nos distances à ce moment-là », précise-t-il.
Selon Radio Canada, le groupe de scientifiques, aidés par des membres du World Wildlife Fund et de Git G'at Guardians de Hartley Bay, s'est relayé du petit matin jusqu'à environ 16 h. Le cétacé a ensuite pu retrouver son groupe qui se trouvait tout près des côtes.

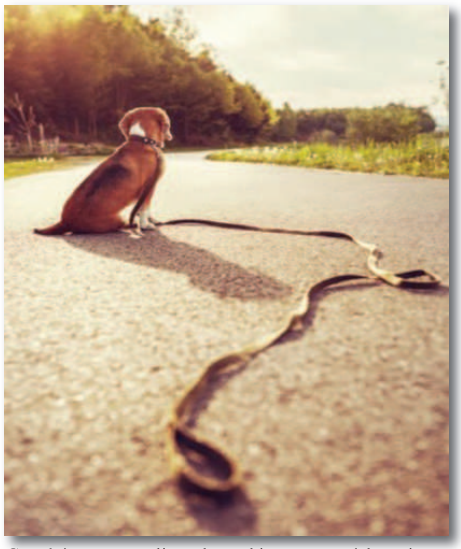
La nouvelle Samsung Galaxy Tab S2 défie l'iPad

En attendant la sortie par Apple d'un nouvel iPad à l'automne, Samsung présente sa nouvelle référence haut de gamme en matière de tablette, la Galaxy Tab S2, qui sera disponible dans le commerce fin août 2015.



Cette nouvelle gamme, qui succédera à l'actuelle Galaxy Tab S, se compose de deux modèles dotés d'écrans Super AMOLED de 8 et de 9,7 pouces (2.048x1.536 pixels) concurrençant donc directement les iPad mini 3 et Air 2. Elles se présentent d'ailleurs comme plus fines que leurs concurrentes américaines avec seulement 5,6mm d'épaisseur.
Elles se dotent notamment d'un nouveau lecteur d'empreintes digitales, embarquent un puissant processeur huit coeurs et 3 Go de RAM.
Selon le site SamMobile, la version 8 pouces devrait être commercialisée à partir de 399 euros (469 euros en 4G) et la 9,7 pouces dès 499 euros (569 euros en 4G).

Chiens et chats sous surveillance avec des objets connectés



GANDHI est un adorable labrador noir mais il est fugueur ! Sa maîtresse Alienor a trouvé la solution : un collier GPS pour le pister via une application mobile dès qu'il s'échappe de la maison ou en promenade.
Le collier GPS permet de localiser son animal à distance et de voir les parcours qu'il a effectués.
"J'ai acheté ce collier GPS, il y a trois mois car j'ai récupéré plusieurs fois Gandhi à la gendarmerie. Il a même manqué de se faire écraser sur la voie ferrée", raconte Alienor Rolland qui vit à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) à l'orée d'un bois.
"Quand il se sauve, la balise m'alerte par un sms sur mon portable. La boussole m'indique sa position et je n'ai plus qu'à aller le chercher", explique la jeune femme pour qui "les promenades sont désormais plus sereines !"
Cet été sur son lieu de vacances, elle définira une zone de sécurité pour son chien, comme à la maison.
Certains colliers, comme MyCompanion, permettent aussi de contrôler l'activité physique du chien : distance parcourue et calories brûlées, grâce à des graphiques sur une application mobile.
Sur son site animalier Wamiz Adrien Ducousset met en ligne une dizaine de fabricants d'objets connectés de ce type pour chiens et chats à dispositions des internautes.
"Aujourd'hui, sur le marché français, il n'y a que deux produits, le GPS et la caméra de surveillance mais des nouveautés sur ce créneau devraient arriver dans les mois ou années à venir", estime-t-il car "l'homme est très attaché à sa bête, il veille à son bien-être et a du mal à rester éloigné de lui".
Les caméras à domicile sont connectées par wifi. On peut voir ce que fait le chien ou le chat en notre absence et certains modèles permettent même de parler à sa bête à distance.

LE RÉSEAU SOCIAL RUSSE VK SE LANCE DANS LE PARTAGE DE PHOTOS

LE RÉSEAU SOCIAL préféré des Russes, VK, a lancé une application mobile de partage de photographies, s'attaquant de front à son rival américain Facebook, dont le service Instagram est très prisé en Russie.
Snapster, disponible depuis le week-end pour les téléphones Apple et fonctionnant sous le système Android de Google, permet comme Instagram de partager avec ses contacts des photos préalablement retouchées avec des filtres prédéfinis ou personnalisables.
Il offre en outre notamment la possibilité d'envoyer des images qui s'autodétruisent au bout d'une durée prédéterminée et permet d'intégrer directement les photos et ses commentaires sur un compte VK.
Surnommé souvent "Facebook russe", VK, créé en 2006 sous le nom Vkontakte ("en contact") par le jeune génie de l'internet russe Pavel Dourov, devance largement dans l'ex-URSS son concurrent américain avec plus de 100 millions d'utilisateurs.
En revanche, il ne disposait pas de service de photographie et s'était laissé distancer sur ce terrain par Instagram, qui a gagné très vite une popularité considérable en Russie en surfant sur la mode des "selfies". Elle était ainsi classée sixième application mobile en Russie, selon une étude réalisée au début de l'année par l'institut TNS, loin devant Facebook (11e) qui a acheté Instagram en 2012 pour 715 millions de dollars.



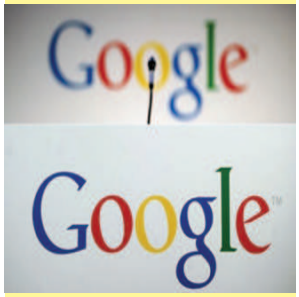
"Il s'agit du premier service pour mobiles de VKontakte qui fonctionne indépendamment du réseau social, tout en étant intégré de manière étroite", a souligné le directeur d'exploitation Andreï Rogozov, cité lundi dans le journal Vedomosti. "Nous créons ainsi un nouveau projet global qui n'est pas limité au seul public du site", a-t-il ajouté.

AVANT MÊME SA SORTIE, MICROSOFT FIXE LA DATE DE FIN DE MAINTENANCE DE WINDOWS 10



MICROSOFT annonce que son futur système d'exploitation Windows 10 bénéficiera de 5 ans de support principal, jusqu'au 13 octobre 2020, puis de 5 autres années s'assistance étendue, qui prendra fin le 14 octobre 2025.
Windows 10 sera proposé dans 190 pays et en 110 langues à partir du 29 juillet 2015. Pour la première fois, ce système d'exploitation sera offert pendant un an comme une mise à jour gratuite pour les utilisateurs de Windows 7 et Windows 8.1. Pour les autres, des versions payantes seront proposées au téléchargement ou via des clés USB.
À noter que Windows 7 et Windows 8 deviendront quant à eux obsolètes respectivement les 14 janvier 2020 et 10 janvier 2023.

GOOGLE AJOUTE UNE OPTION D'"ACHAT" AUX RÉSULTATS DE RECHERCHE



GOOGLE, qui nourrit des ambitions dans le commerce en ligne, a ajouté un bouton "Buy" (acheter) à côté des résultats de recherche sur des produits, permettant aux utilisateurs de smartphones de procéder à des achats en ligne sans passer par des distributeurs comme Amazon.
Les clients qui cliquent sur ce bouton sont redirigés vers une page de produits de Google, où ils peuvent personnaliser leurs commandes et choisir une méthode de livraison avant la finalisation de l'achat.
"Bien que nous n'en soyons qu'au début, avec un nombre limité de détaillants, les +Achats sur Google+ sont une étape importante vers la conversion des détaillants au mobile pour gagner des clients", a expliqué le vice-président de Google chargé du commerce de produits, Jonathan Alferness, sur le site du groupe.
Jusqu'à présent, les clients qui cliquaient sur la section "Google Shopping" ou "Shop on Google" étaient souvent redirigés vers le site d'un détaillant de type Amazon ou bien un indépendant.
Le groupe américain répond ainsi à une tendance croissante des consommateurs à utiliser leur smartphone pour rechercher des commerces de proximité, et s'immisce dans le secteur du commerce en ligne.

Questions ? Réponses !

LE CLOU DE GIROFLE SOULAGE-T-IL LE MAL DE DENTS ?



Le clou de girofle est l'alternative naturelle la plus utilisée pour calmer les maux de dents. Mais à quoi tient le pouvoir apaisant de cette plante habituellement employée pour relever la saveur des plats d'hiver ?
Originaire de Chine, le clou de girofle est un remède reconnu comme efficace dans les soins des maux de dents par l'ESCOP (European Scientific Cooperative on Phytotherapy), autorité scientifique de référence européenne dans les domaines de la phytothérapie et de l'aromathérapie. Il est surtout recommandé chez les adultes et les adolescents. Chez les petits, mieux vaut privilégier la guimauve, plus douce pour les bouches sensibles.

Le clou de girofle, riche en eugénol

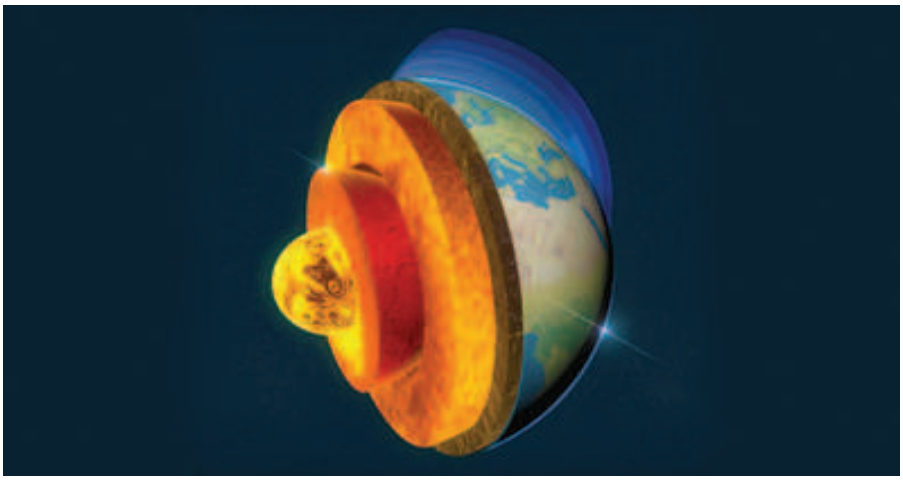
Le clou de girofle est riche en eugénol, composant naturel actif dans l'élimination des bactéries. Il a aussi le pouvoir d'atténuer la sensibilité dentaire. Son efficacité est telle que cette molécule entre dans la composition de la plupart des bains de bouche prescrits pour soigner une affection buccale.

Le clou de girofle, antiseptique et analgésique

Tout comme le gingembre, les graines de sésame, le piment rouge ou encore l'argile, l'effet du clou de girofle est immédiat pour atténuer les douleurs dentaires. Il est antiseptique et analgésique. Il suffit de coincer un morceau entre deux dents et de mordre dedans pour que le principe actif fasse son effet. Il existe aussi des huiles essentielles à base de clou de girofle. Pour une application précise, utilisez un coton-tige, imprégnez-le et humectez doucement la zone douloureuse. Si les douleurs persistent, une prise en charge médicale peut s'avérer nécessaire : consultez votre dentiste au plus vite.

Le noyau terrestre est riche en soufre

Des chercheurs ont montré que le noyau terrestre contenait du soufre. Pour le montrer, ils ont suivi la piste du cuivre.



Le noyau terrestre est un défi pour les géologues. Situé 2 900 kilomètres sous la surface, cette région est inaccessible et aucun échantillon ne permet d'en étudier la composition. Or celle-ci pose question. Le noyau est constitué de fer et de nickel, mais d'après de nombreuses mesures, il est trop léger pour ne contenir que cela. Des éléments plus légers, tels le carbone, le silicium, l'oxygène et le soufre, entrent probablement dans sa composition. Pour la première fois, des géologues de l'Institut de physique du globe de Paris, de l'université Washington de Saint Louis et de l'université du Maryland, aux États-Unis, ont apporté la preuve que du soufre était présent dans le noyau et représenterait environ 0,5% de sa masse.
Comment Paul Savage, Frédéric Moynier, Julien Siebert, James Badro et leurs collègues ont-ils procédé ? Ils ont comparé la composition chimique du manteau et de la croûte terrestre à celle des astéroïdes. L'aggrégation de ces petits corps célestes est en effet à l'origine de la formation de la Terre il y a plus de 4 milliards d'années, et leur composition doit être comparable à celle notre planète avant la séparation du noyau et du manteau. En analysant les différences de composition entre les échantillons de manteau, de croûte et d'astéroïdes, les chercheurs ont pu déterminer quels éléments ont migré vers le noyau lors de sa formation.
Mais la piste est loin d'être aussi directe ! Le soufre est un élément assez volatil ; il se retrouve facilement à l'état gazeux et a donc pu s'échapper du manteau vers l'espace après la formation du noyau. En outre, des bombardements de météorites ont pu apporter du soufre dans le manteau appauvri en cet élément. La mesure du soufre dans le manteau n'est donc pas fiable.
Pour suivre la part du soufre qui a migré vers le noyau, les chercheurs ont donc traqué un autre élément : le cuivre. Celui-ci est moins volatil et sa proportion n'a pas été trop perturbée par des bombardements postérieurs à la formation du noyau. Mais surtout, le cuivre est chalcophile, c'est-à-dire qu'il s'associe facilement au soufre et a donc accompagné celui-ci lors de sa migration dans le noyau. L'idée est que lors de la cristallisation du manteau, un liquide sulfuré riche en isotopes légers du cuivre, plus lourd que le reste du manteau, a coulé vers le noyau. Le manteau devrait ainsi présenter un déficit en isotopes légers du cuivre par rapport aux astéroïdes.
Paul Savage, Frédéric Moynier et leurs collègues ont analysé 88 échantillons de lave mantellique et de météorites pour déterminer leur composition isotopique en cuivre. Ils ont mis en évidence une différence de rapports isotopiques (65Cu et 63Cu) de 0,025 % entre le manteau et les météorites, qui s'explique par la migration d'une partie du cuivre vers le noyau, et avec lui du soufre. Avec de simples bilans de masse, les chercheurs ont déduit la quantité de cuivre qui a migré dans le noyau : environ 60 % du cuivre terrestre se trouve dans cette région, mais comme cet élément est peu abondant, cela représente moins de 0,05 % de sa masse. Ils en ont tiré la part du soufre : selon leur estimation, il y aurait ainsi 8,5 x 1018 tonnes de soufre dans le noyau, représentant 0,5 % de la masse de celui-ci. Soit tout de même l'équivalent de 10 % de la masse de la

Un poisson au sang chaud

L'OPAH est capable de maintenir une température corporelle plus élevée que celle de l'eau, un avantage pour se déplacer rapidement en eaux profondes.
À plusieurs dizaines de mètres sous la surface de l'océan, l'eau est froide. Le métabolisme des poissons qui y vivent est ralenti, si bien qu'ils nagent plus lentement. Le lampris royal, aussi nommé l'opah ou encore le lampris lune (lampris guttatus), fait pourtant exception à la règle. Ce poisson qui peut atteindre deux mètres de long et que l'on trouve dans de nombreux océans du globe est vif, se déplace lestement, réagit rapidement et repère avec efficacité ses proies. Comment y parvient-il ? Nicholas Wegner, de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), et ses collègues ont découvert que le lampris



royal est capable de maintenir une température corporelle trois à six degrés au dessus de la température de l'eau. C'est le premier poisson connu « à sang chaud ».
D'autres poissons, notamment des prédateurs, sont connus pour réchauffer localement certaines parties de leur corps. Les thons et les requins augmentent ainsi la température de leurs muscles afin de se déplacer plus vite pour chasser. Mais leurs organes internes restent à température ambiante. Leur cœur se refroidit et bat plus lentement, ce qui les oblige à terme à remonter vers des eaux plus chaudes.
À l'inverse, l'opah est endotherme, comme les oiseaux et les mammifères. Il produit de la chaleur en agitant en permanence ses nageoires pectorales, qui ressemblent à des ailes. Son sang réchauffé est alors distribué à travers tout son corps et le sang oxygéné dans les branchies est rapidement réchauffé grâce à réseau de veines agissant comme un échangeur thermique. Des couches de graisses permettent aussi de conserver cette chaleur.

La 6e extinction massive du vivant a déjà bien commencé

Cela ne fait maintenant plus aucun doute : nos sociétés détruisent littéralement notre support de vie au point que nous sommes la cause de la 6e exictinction massive qu'ait connu la Terre. Selon les dernières estimations d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, ce ne serait pas 1,3 % mais 7 % de la biodiversité terrestre qui aurait disparu, soit environ 130 000 des espèces déjà connues. Une tendance inquiétante qui devrait s'aggraver.



Actuellement, la perte de biodiversité et les changements dans l'environnement qui y sont liés sont plus rapides qu'à aucune période de l'histoire de l'humanité. De nombreuses populations animales et végétales sont en déclin, que ce soit en termes de nombre d'individus, d'étendue géographique, ou les deux. Si la disparition d'espèces fait partie du cours naturel de l'histoire de la Terre, l'activité humaine en a accéléré le rythme d'extinction : il est actuellement au moins 100 à 200 fois supérieur au rythme naturel d'extinction.

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, notamment de l'Institut de Systématique, Évolution et Biodiversité (Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS/UPMC/EPHE), du Centre des sciences de la conservation (Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS/UPMC) et de l'université d'Hawaï, ont procédé à une nouvelle évaluation de la perte de biodiversité.

En utilisant deux approches, l'une fondée sur les avis d'experts naturalistes et l'autre issue des mathématiques probabilistes, ces chercheurs ont travaillé sur un échantillon d'espèces d'invertébrés et ont extrapolé leurs résultats à l'ensemble de la biodiversité terrestre. Leur étude offre un nouveau regard sur la mesure de la crise de la biodiversité, jusqu'ici focalisée sur les vertébrés, et en particulier les mammifères et les oiseaux.

Comment estimer l'ampleur de la 6e extinction de masse ?

La célèbre Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dresse chaque année la liste "officielle" des espèces éteintes ou en danger d'extinction. Elle recense environ 1 000 espèces de plantes et d'animaux, éteintes au cours des quatre derniers siècles alors que dans le même temps les biologistes découvrent et décrivent en moyenne 18 000 nouvelles espèces par an, qui s'ajoutent aux 8,7 millions déjà connues. Ce décalage entre les 1 000 espèces recensées par l'UICN et les millions d'espèces existantes s'explique aisément. La mesure de la crise se base essentiellement sur les vertébrés supérieurs (oiseaux, mammifères), pour lesquels les biologistes disposent de données robustes mais qui concentrent aussi l'essentiel des efforts de conservation.

Si la Liste rouge recense "seulement" 1,3% d'extinctions chez les mammifères et les oiseaux, cela s'explique aussi grâce au succès des actions de conservation : créations de réserves et aires protégées, plans de reproduction en captivité dont bénéficient la plupart des oiseaux et bon nombre de mammifères. Au contraire, les invertébrés, qui constituent le plus gros bataillon de la biodiversité (70% des espèces connues, la plupart petites et rares, difficiles à échantillonner et à identifier), souffrent à la fois d'un déficit de connaissances et d'un déficit d'attention en termes de stratégies de conservation.

Face à ce constat, une équipe de recherche pluridisciplinaire (systématique, biologie de la conservation, mathématique et bioinformatique) a remis en question les données sur lesquelles s'appuie la mesure de la Sixième Extinction massive de la biodiversité en s'intéressant spécifiquement aux invertébrés. Ces chercheurs ont choisi comme modèle un groupe d'invertébrés pouvant paraître peu charismatiques : les mollusques terrestres (escargots et limaces). Sur 200 espèces tirées au sort et réparties dans le monde entier, les chercheurs ont demandé à 35 experts du monde entier d'évaluer si elles étaient éteintes, encore vivantes ou s'ils ne pouvaient pas se prononcer.

En parallèle, toutes les informations existantes depuis deux siècles sur ces 200 espèces ont été rassemblées : données bibliographiques, mais aussi données issues de collections de plusieurs Muséums d'histoire naturelle, données d'amateurs et de collectionneurs, habituellement non utilisées pour construire ce genre de scénarii. Ces données ont alimenté un modèle de mathématique probabiliste pour mesurer les risques d'extinction de chacune des espèces.

Les résultats des deux approches, avis d'expert et modèle mathématique, totalement indépendants, sont remarquablement concordants. Extrapolés aux autres compartiments de la biodiversité, ces résultats permettent donc d'estimer que nous aurions déjà perdu, non pas 1,3 mais 7% de la biodiversité terrestre de la planète.

En 2050, 25 à 50 % des espèces auront disparu

L'extinction actuelle, provoquée par l'impact des activités humaines sur les milieux, est comparable à une crise biologique majeure puisque d'ici à 2050, on considère que 25 à 50 % des espèces auront disparu. Malheureusement, ces dommages graves sur la biodiversité seront irréversibles à notre échelle. En effet, plusieurs millions d'années sont nécessaires pour recouvrir une diversité biologique suite à une extinction massive.

Les conséquences seront graves pour l'équilibre des écosystèmes et pour les ressources dont nous avons et aurons besoin pour survivre. Un exemple, parmi d'autres, des services rendus par la biodiversité est celui d'une pandémie émergente que nous ne pourrions endiguer tout simplement parce que nous aurions détruit, sans le savoir, une espèce capable d'en synthétiser l'antidote.

Les concentrations de gaz à effet de serre en 2014 ont atteint des records

LA TENEUR de l'atmosphère en gaz à effet de serre a atteint des records en 2014, de même que les températures annuelles dans de nombreuses régions, ont rapporté le 16 juillet, des chercheurs du monde entier.

« Le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote, qui sont les principaux gaz émis dans l'atmosphère, ont atteint des records de concentration dans l'atmosphère pour l'année 2014 », précise le rapport de ces chercheurs sur l'État du climat (State of the Climate), publié par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). « L'Europe a connu son année la plus chaude et de loin, avec une vingtaine de pays qui ont battu de précédents records, ajoute le rapport. Beaucoup de pays en Asie ont connu des températures annuelles parmi les dix plus chaudes. L'Afrique a recensé des températures supérieures à la moyenne sur la majorité du continent, l'Australie a battu un record de températures pour la troisième fois, après un sommet en 2013. »



En Amérique latine, le Mexique a connu son année la plus chaude tandis que l'Argentine et l'Uruguay ont atteint pour la deuxième fois des sommets de températures. Exception en matière de température, la région Est de l'Amérique du Nord est la seule zone dans le monde à avoir connu l'an dernier des températures inférieures à la moyenne.

Hausse record du niveau des océans et de leurs températures

Les océans eux aussi ont connu l'an dernier des records de températures tandis que le niveau de la mer a atteint son plus haut niveau : « suite au réchauffement des océans et à la fonte des glaces », il a atteint un record en 2014, en hausse de 6,7 cm par rapport à la moyenne de 1993, quand a commencé la mesure par satellites du niveau des océans.

Au total, 413 scientifiques de 58 pays ont contribué à ce rapport, basé sur des données collectées par les postes de surveillance de l'environnement et publié dans le Bulletin of the American Meteorological Society.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Anniversaire



A notre petit prince Abbas alaa eddine qua a soufflé sa 2eme bougie.
En cet heureux événement Maman Ryma et ton papa Halim toute la famille te souhaitent un joyeux anniversaire Laakouba lezouadjou santé et de bonheur.

Joyeux anniversaire.

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجايـــة
دائرة درقينة
بلدية درقينة
مكتب الجمعيات

إنشاء جمعية محلية

- طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 م، المتعلق بالجمعيات، ولاسيما المادة 18 منه.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 15-74 المؤرخ في 16 فيفري، المتعلق بتأسيس النادي الرياضي الهاوي، لقد تم إنشاء الجمعية المحلية المسماة :

النادي الرياضي الهاوي، الإتحاد الرياضي درقينة USD

- المسجلة بتاريخ : 2015/12/15 تحت رقم 006/م ج/2015
- اسم ولقب الرئيس : زامش مراد
- المقر : درقينة مركز بلدية ودائرة درقينة ولاية بجاية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 019/16

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجايـــة
دائرة شميني
بلدية شميني
الرقم : 02/ب.ت.ش.ج/ب.ت.ج.م.ج/2016

وصل استلام ملف تجديد مكتب جمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 06.12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات، ولاسيما المادة 18 منه، وبناءا على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 25 أكتوبر 1998 تم هذا اليوم 22 فيفري 2016 استلام ملف تجديد الجمعية المحلية المسماة :

الجمعية الإجتماعية والثقافية "أقراو"
بقرية تخليجت

المعتمدة تحت الرقم : 148
المؤرخ في : 1998/10/25
اسم ولقب المودع : أوداك محند العربي الصفة في الجمعية : رئيس
الأمين العام : أوداي عبد الله
أمين المال : صايش غاني

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 020/16

Vds bel appart F3 au RDC à la cite Amirouche (H-Dey) bien situé (gare SNCF, tramway, métro, crèches, écoles). Environnement calme, convient pour habitation et usage professionnel. Intermédiaire s'abstenir.

Tel. (0558)97.23.85

CABINET

Ouverture du cabinet médical de cardiologue professeur MOUKAD REDJIMI, 40 coopérative El FETH, jolie vue, Garridi Kouba



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

astuces pour bien dormir en été

1 / Ne pas dîner trop tard



En été, on débute tôt les hostilités à l'heure de l'apéro, et on dîne souvent à l'heure espagnole. Autant dire que se coucher le ventre (trop) plein et après quelques verres n'est pas idéal pour passer une bonne nuit. En effet, le sommeil requière une température interne plutôt basse. Le problème est que la digestion a tendance à augmenter la température corporelle. C'est pourquoi il est conseillé de ne pas manger trop lourd le soir, d'autant plus en été. Aussi, attendez entre 1H et 1H30 avant d'aller vous coucher.
Quant à l'alcool, certes, on peut penser qu'il favorise l'endormissement, mais il perturbe par la suite le sommeil, en diminuant la phase de sommeil profond. A consommer donc avec modération !

2 / Se rafraîchir avant le coucher

Comme nous venons de le voir, pour dormir, il ne faut avoir ni trop chaud, ni trop froid. Si vous avez la climatisation, attention à ne pas la mettre à trop basse température pour ne pas vous réveiller avec un mal de gorge. L'idéal est d'atteindre une température d'environ 19-20 degrés. Autrement, la douche tiède avant le coucher favorise la baisse de la température interne. Si en pleine nuit vous souffrez de la chaleur, surtout, ne passez pas vos draps sous l'eau comme on peut en avoir l'idée saugrenue quand on est à moitié endormie... cela sera encore plus désagréable ! Optez plutôt pour le brumisateur qui vous permet de ne pas vous lever et de profiter quelques instants d'une sensation agréable.

3 / Se protéger contre les moustiques

Le grand problème en été, c'est que l'on n'a souvent d'autre choix que de se laisser piquer par les moustiques ou de se couvrir de la tête aux pieds avec le drap quand il fait 40 degrés. Finies les galères, filez acheter une prise anti-moustiques, la technique la plus efficace pour éviter de passer une nuit en enfer. Pensez à la brancher 30mn avant de vous coucher et gardez-la toute la nuit. Aussi, n'hésitez pas à fermer les volets la journée pour éviter que la chaleur ne pénètre dans la pièce et à les ouvrir le soir venu. Mais surtout, ne laissez pas la lumière allumée quand les fenêtres sont ouvertes à la nuit tombée, les moustiques seront attirés.

4/ Se poser avant de s'endormir

Cela vaut toute l'année mais voici l'occasion de le rappeler : pour bien dormir, évitez les activités sportives après 17H. Avant, elles seront très salutaires et amélioreront la qualité de votre sommeil, mais après, elles joueront le rôle d'excitant. A l'inverse, toute activité de détente avant de dormir est bénéfique. Si vous avez passé la soirée à discuter, rire et danser, aménagez-vous un petit moment en mode solo avant de dormir. Lâchez votre smartphone, pas vraiment votre meilleur allier pour une bonne nuit de repos, et optez pour le livre de l'été !

5/ Se lever à heure fixe

C'est le conseil que connaissent tous les sujets à l'insomnie : même si vous vous êtes endormie tard, évitez de vous lever tard. Cela ne vous fera qu'entrer dans un cercle vicieux. Le mieux est de vous lever toujours à la même heure, et de privilégier plutôt une sieste courte en début d'après-midi, pas plus de 20-30 minutes. Sachez qu'en 20 minutes de sieste, on peut récupérer jusqu'à 1H à 2H de sommeil. Bonne nuit !

Pourquoi est-il important de boire de l'eau?



L'eau est indispensable pour hydrater le corps. Savez-vous que le corps de l'être humain est composé d'eau à 60% ? Ce chiffre monte même à 70% chez le bébé. L'eau est le principal constituant du corps d'un adulte. Or, chaque jour, nous perdons environs deux litres d'eau via la transpiration, l'urine ou la respiration. En buvant régulièrement, nous compensons les pertes en eau quotidiennes de notre corps et maintenons la balance hydrique. La déshydratation peut être extrêmement dangereuse: elle mène au coma, et ensuite à la mort.

OU TROUVE-T-ON LES ACIDES GRAS ?

Aucun aliment ne contient un seul type d'acides gras, mais toujours un mélange en proportions variables. Cependant, on trouve certains acides gras majoritairement dans les aliments suivants:

Acides gras saturés dans
> le lait (surtout entier), fromages, crème, beurre, charcuteries, viandes, lait (surtout entier), fromages, crème, beurre, charcuteries, viandes, végétaline®, huiles de coprah et de palmeégétaline®, huiles de coprah et de palme

Acides gras mono-insaturés dans
> les huiles d'olive, de colza, d'arachide, huiles composées du commerce, graisse d'oie, fruits oléagineux (amandes, pistaches, noisettes, noix)

Acides gras poly-insaturés de la série Omega 3 dans
> les poissons gras (thon, maquereau, sardine, hareng…), huiles de colza, de soja, de lin, noix

Acides gras poly-insaturés de la série Omega 6 dans
> oeufs, beurre, laitages, fruits oléagineux, huiles de colza, de tournesol, de noix, de maïs, de pépin de raisin, de bourrache, d'onagre

Acides gras «trans» dans
> les biscuits, les pâtisseries et les pains industriels contenant des graisses, certaines margarines et pâtes à tartiner, les crèmes desserts, glaces du commerce, viennoiseries industrielles, les chips…

Comment détecter un manque de magnésium?



Quels sont les besoins quotidiens en magnésium?
Les besoins quotidiens en magnésium sont de 375 mg par jour. Vous disposez de peu de temps pour cuisiner et êtes friand des aliments prêts à l'emploi? Il va probablement être temps de revoir vos habitudes alimentaires. Le manque de magnésium est en lien direct avec la façon dont vous vous nourrissez. Les plats préparés, par exemple, contiennent moins de magnésium que les produits frais. Les personnes au régime peuvent également souffrir d'une carence de magnésium car les aliments qui contiennent cet oligoélément sont souvent considérés comme caloriques. Pourtant, les mets riches en magnésium sont indispensables au bon fonctionnement du corps humain.

Déceler une carence en magnésium

Le déficit de magnésium n'est pas facile à détecter, car ses symptômes ne sont pas évidents. Vous êtes anxieux et stressé? Vous souffrez de crampes nocturnes et de contractions musculaires ? Vos lèvres ou paupières se mettent souvent à trembler? Vous êtes probablement sujet à un manque de magnésium. Cette carence peut également engendrer un état dépressif, des maux de tête et de dos, et de la constipation. Mais pas de panique. Il existe des moyens tout à fait naturels et sains pour combler une carence en magnésium.

Des solutions naturelles pour soigner un manque de magnésium

Privilégiez une eau minérale naturelle magnésienne. Buvez-en 1,5 litre par jour. L'eau d'Hépar, par exemple, est l'eau la plus riche en magnésium. Elle facilite le transit intestinal et vous apportera quotidiennement 31% des Apports de Référence. Un moyen efficace de soigner une carence en magnésium tout en ne prenant pas une seule calorie.
Mangez beaucoup de fruits et légumes. 5 par jour. Les cerises, les pommes, les haricots blancs et les épinards, par exemple, sont des aliments riches en magnésium.

Boulettes de viande (sauce yaourt)

Ingrédients:

Boulettes
_400 g de veau
_400 g d'agneau
__1 oignon
200 g de pommes de terre
_Menthe
_Sarriette (thym)
_1 cc de coriandre moulue
_1 cc de cumin moulu
_1/2 cc de gingembre moulu
_Sel
_Poivre blanc
Sauce Yaourt
_2 yaourts à la grecque
_1/2 concombre
_1 gousse d'ail
_Menthe poivrée
_Sel
_Poivre Blanc

Les étapes:



Hachez le veau et l'agneau ou demandez à votre boucher de le faire. L'idéal est d'utiliser un hachoir à viande mais il ne fait pas encore partie de mes ustensiles de cuisine, j'ai donc utilisé mon robot. Mettez les deux viandes dans un grand saladier.
Lavez le bol, épluchez l'oignon et émincez-le au hachoir. Réservez
Epluchez vos pommes de terre, râpez-les, par trop fin pour avoir de la consistance et du moelleux après la cuisson. Réservez dans un bol.
Lavez la menthe et la sarriette (thym). Hachez la menthe et récupérez les petites feuilles de sarriette. Réservez dans un bol.
Ajoutez à votre viande dans le saladier, la coriandre moulue, le cumin moulu et le gingembre moulu. Salez et poivrez. Mélangez pour que toutes les épices se répartissent au coeur de la viande.
Ajoutez l'oignon et mélangez.
Ajoutez les pommes de terre râpées essorées et mélangez.
Finissez avec la menthe et la sarriette (thym).
A ce moment là, vous pouvez ajouter des pignons grillés (facultatif).
Faites des boulettes plus ou moins grosses suivant ce que vous désirez.
Epluchez le concombre et râpez-le. Salez-le et faites-le égoutter dans une passoire. Lavez la menthe poivrée et ciselez-la aux ciseaux.
Dans un bol, versez les yaourts à la grecque, salez et poivre. Ajoutez le concombre, la menthe et l'ail. Mélangez et vérifiez l'assaisonnement.
Cuire les boulettes dans une poêle bien chaude avec juste un peu d'huile, elles doivent être grillées mais pas trop cuite pour garder la saveur des deux viandes.

Gâteau de cacahuète et noix



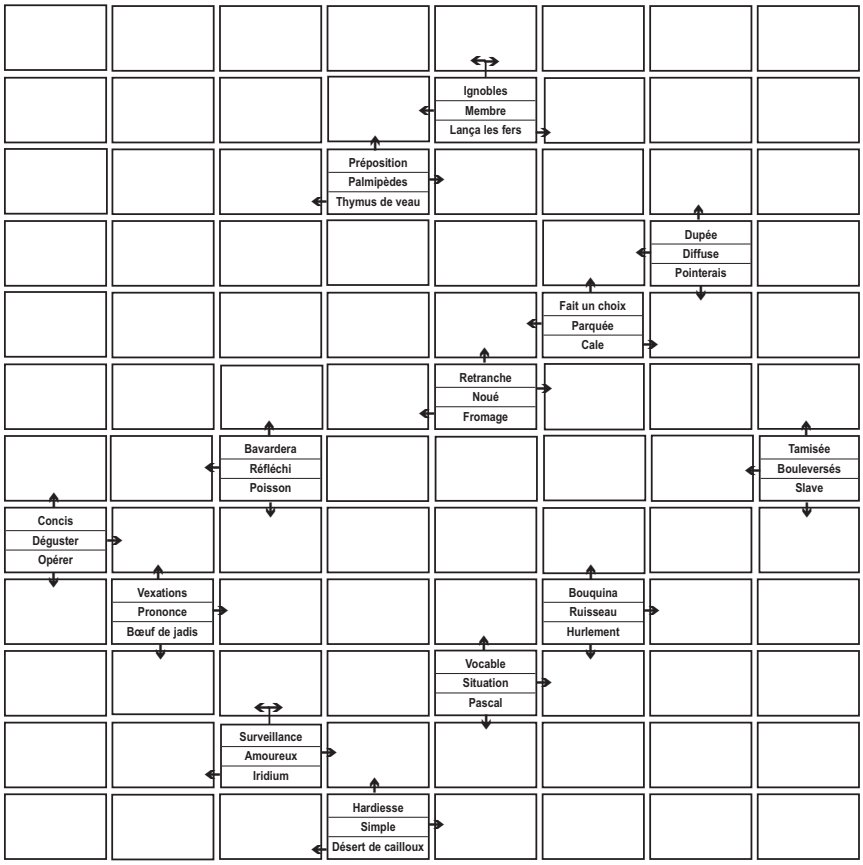
Ingrédients :

_Un verre de cacahuètes grillées et moules
_ un verre de noix grillées moulues
_ un verre de sucre en poudre
_ un paquet de levure pâtissière
_ 3 œufs

Préparation :

Dans un saladier, mélanger les cacahuètes avec les noix, les œufs et la levure.
Façonner des petites boules ensuite les saupoudrer avec le sucre glace.
Enfourner pendant 15 minutes. Laisser refroidir votre gateau de cacahuete et noix puis servir

Mots fléchés n° 2399



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2398

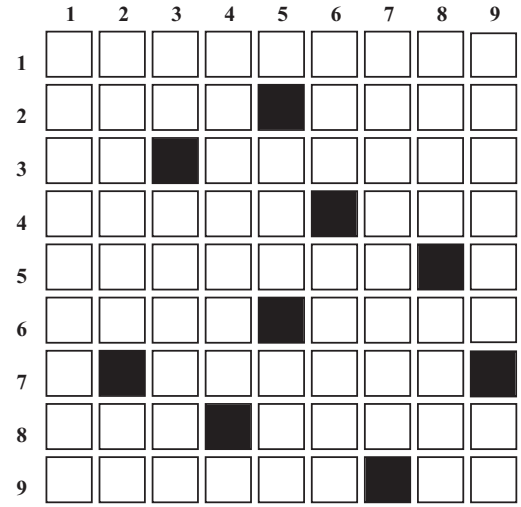
Horizontalement

IDOLATRE
NOTA - HEP
EMEUTE - E
DIESE - OR
IN - ETEND
TOR - INDU
- SEANTE -
O - AMER - P
MUSE - AMI
IM - NASAL
SAPER - IL
ERS - AILE

Verticalement

INEDIT - OMISE
DOMINOS - UMAR
OTEE - REAS - PS
LAUSE - AMENE -
A - TETINE - ARA
THE - ENTRAS - I
RE - ONDE - MAIL
EPERDU - PILLE

Mots croisés 9/9 n° 2399



HORIZONTALEMENT

1. Vérification définitive d'un compte - 2. Urne - Fille d'Espagne - 3. Temps d'un tour - Très médiocre - 4. Cristal de spath - Organisation du travail - 5. Engrais - 6. Sommet - Garnit un voilier - 7. Oiseau palmipède - 8. Emploie - Géniteurs - 9. Tonsurais - Soudure.

VERTICALEMENT

1. Cour qui précède une autre - 2. Corbeille - Possessif - 3. Vont avec les coutumes - Galettes légères - 4. Action de remettre à un autre moment - 5. Terre en mer - Tribunal international - 6. Partie tendre - Appareils de gymnastique - 7. Ceinturer - 8. Fondateur de l'oratoire - Ville d'Italie - 9. Endormeuse - Stère.

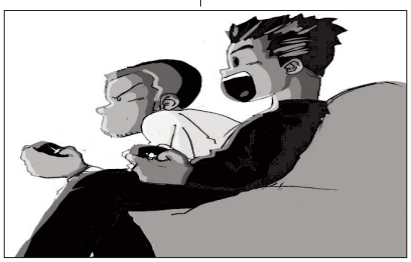
SOLUTION N°2398

HORIZONTALEMENT

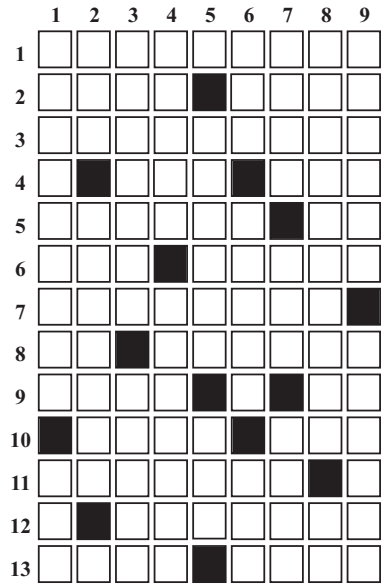
CLEOPATRE
RIGOUREUX
UNE - ISIS -
SIENS - LAD
TE - ŒIL - J
ARUM - NEPE
CES - ODEUR
E - ECRU - NB
SERRE - RIA

VERTICALEMENT

CRUSTACES
LINIERE - E
EGEE - USER
OO - NOM - CR
PUISE - ORE
ARS - INDU -
TEILLEE - R
RUSA - PUNI
EX - DJERBA



Mots croisés 9/13 n° 2399



HORIZONTALEMENT

1. Complimenter - 2. Hôte de prairie - Souhaita - 3. Refaçonner - 4. Agrément - Direction - 5. Appareils - Agent de liaison - 6. Grande cage - Plantule - 7. Ressentie - 8. Dans une négation - Gifle - 9. Prend au pis - Titane - 10. Langue fourchue - Reporters - 11. Danseur américain - 12. Accord parfait - 13. Offre - Effectif.

VERTICALEMENT

1. Puissamment - Système antiblocage - 2. Mère d'Abel - Chaussure - 3. Licencier - Palper - 4. Incroyable - Endettant - 5. Dément - Conte - 6. Vieux courroux - Cause des ravages - Métro français - 7. Petit écran - Désert de pierraille - Courroie de direction - 8. Font l'actualité - Règle - 9. Curiosité - Auteur d'une tour.

SOLUTION N° 2398

HORIZONTALEMENT

CANNIBALE
LIEU - OSER
ONU - PIANO
PETRIT - TS
I - REVELE -
NIECE - EUH
CD - ORDURE
LEVITER - L
OMAN - BREL
P - USE - ERE
ART - ODEON
NARINE - DE
TIEN - SUES

VERTICALEMENT

CLOPINCLOPANT
AINE - IDEM -
RAI
NEUTRE -
VAUTRE
NU - RECOINS -
IN
I - PIVERT - EON
- BOITE - DEB -
DES
ASA - LEURREE
- U
LENTEUR -
ERODE
EROS - HEL-
LENES

soduku 129

Pour jouer au Soduku

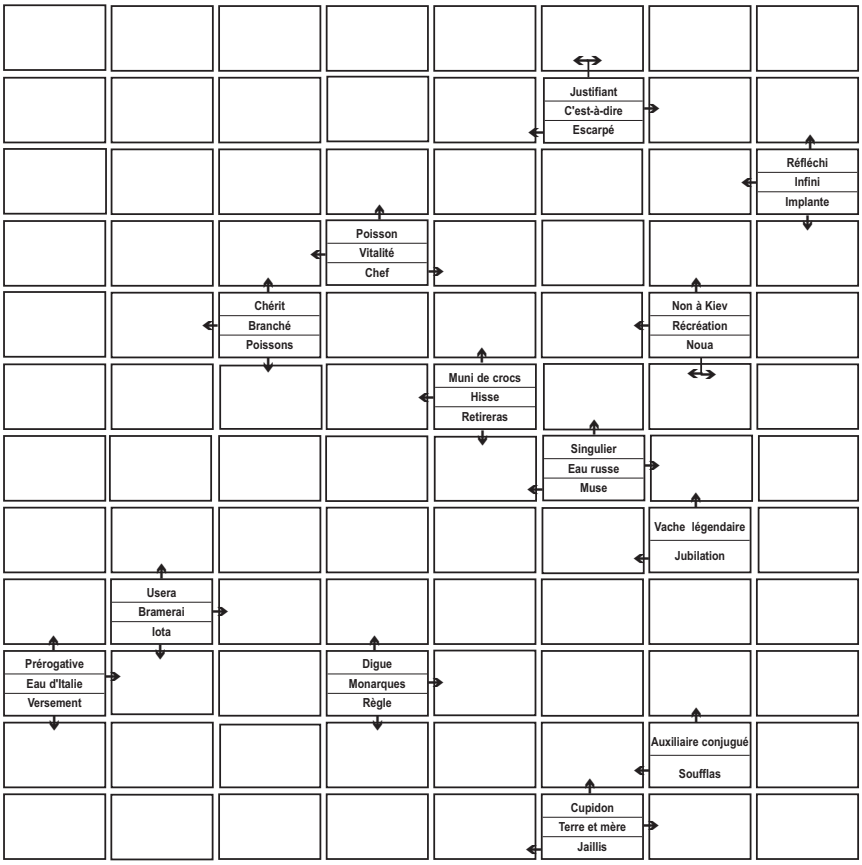
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			2		8	3		9
9			5	3				1
		3	7			5		
6								4
	8			9			3	
3								8
		6			2	1		
7				8	6			2
2		9	3		1			

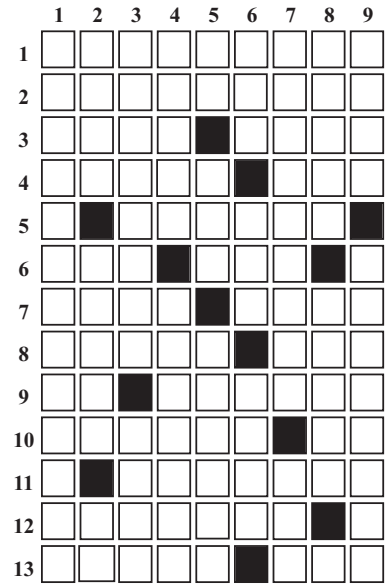
Solutions

7	3	6	4	1	2	9	5	8
8	1	2	7	9	5	6	4	3
5	4	9	6	3	8	7	2	1
9	8	4	3	5	7	1	6	2
3	2	5	1	8	6	4	9	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
2	7	1	5	6	4	3	8	9
6	9	3	8	2	1	5	7	4
4	5	8	9	7	3	2	1	6

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

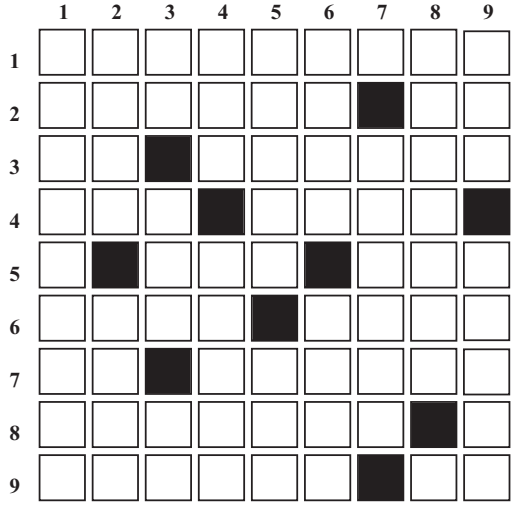
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20.51 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo, Sara Ramirez…
Owen présente Callie à un groupe de vétérans de guerre et espère qu'elle les aidera avec la prothèse qu'elle a développée. Jo est jalouse de Meredith qui a choisi Alex pour être sa nouvelle âme sœur pour remplacer Cristina. Maggie se confie à Richard. Karev et Bailey sont très stressés car ils sont en concurrence pour intégrer le comité de direction de l'hôpital. La tension est vive entre Derek et sa sœur.

France 2 20.55 : Lebowitz contre Lebowitz



Série avec Clémentine Célarié, Caroline Anglade…
Nadia vient de perdre une affaire et apprend que son client, Pierre Duchatel, s'est mis hors la loi pour garder sa fille, Julie, âgée de 7 ans. Séparé de son épouse Sandrine, fragile psychologiquement, ce père de famille a en effet enlevé son enfant. Paule vole au secours de Nadia et prend de vrais risques en menant une enquête parallèle à celle de la police. L'avocate veut tout faire pour innocenter ce papa en détresse.

France 3 20.55 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Paris rive droite, d'hier et d'aujourd'hui Ce numéro hors-série est consacré au Paris de la rive droite, et plus particulièrement à trois de ses quartiers les plus emblématiques : la Bastille, la colline de Chaillot et le Triangle d'or, allant de l'Opéra au Palais-Royal. Ces lieux racontent l'histoire de la capitale d'hier à aujourd'hui. De nombreuses séquences inédites sont proposées, avec notamment une visite de la colonne de Juillet, située au milieu de la place de la Bastille. Symbole du quartier, le monument est interdit au public. Découverte également de la galerie dorée de l'hôtel particulier de la Banque de France, tout juste restaurée. Carole Gaessler présente l'émission depuis deux sites prestigieux de la Ville Lumière : l'Opéra de Paris et le sommet de la tour Saint-Jacques.

M6 20.55 : Scènes de ménages : enfin en vacances !



Série avec Audrey Lamy, Loup-Denis Elion…
A la campagne Liliane et José ont opté pour des vacances culturelles. Les visites de châteaux ravissent Liliane, mais ennuient son mari ! Emma et Fabien tentent de s'initier à l'accrobranche pendant leurs congés. Ludivine, la sœur de Fabien, et son petit ami ne tardent pas à les rejoindre. Quant à Camille, elle a enfin réussi à convaincre Philippe de faire une retraite dans une yourte sans téléphone, ni électricité avec une méditation collective et des toilettes sèches... De leur côté, Huguette et Raymond retrouvent leur mobil-home à Plestin ! Mais ils reçoivent la visite-surprise de leur neveu Estève. Enfin, Cédric et Marion partent en randonnée en montagne. Mais la jeune femme déprime.

TV5MONDE 21.00 : Elles étaient en guerre (1939-1945)



France (2014)
Elles étaient en guerre (1939-1945) Soldates, mères, infirmières, épouses, victimes, espionnes... De 1939 à 1945, les femmes entrent, elles aussi, en guerre et reprennent en main le quotidien au cœur d'une Europe traumatisée. Beaucoup ont payé de leur vie et sont oubliées de l'Histoire. Elles s'appellent Danielle Casanova, Sophie Scholl, Germaine Tillion, Lucie Aubrac, Geneviève De Gaulle... Elles sont françaises, allemandes, américaines, et militaires, résistantes, déportées... Des femmes célèbres ou inconnues qui se sont battues pour échapper à la misère, pour s'affranchir du joug des nazis ou du gouvernement de Vichy, pour leur liberté

CANAL+ 21.00 : Diversion



Thriller avec Will Smith, Margot Robbie…
Diversion Nicky, personnage élégant, est abordé dans le restaurant d'un hôtel par la très séduisante Jess. La jeune femme, une petite arnaqueuse, ne parvient pas à soutirer de l'argent à Nicky, bien plus aguerri qu'elle. Quelque temps plus tard, à La Nouvelle-Orléans, alors que Nicky prépare un gros coup avec son équipe, il accepte d'intégrer Jess à son gang. Dans le cadre de son entraînement, Jess et les complices de Nicky multiplient les petites combines.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:22	12:39	15:59	18:35	19:52
CONSTANTINE	05:27	12:44	16:04	18:40	19:57
ALGER	05:41	12:58	16:17	18:54	20:11
OUARGLA	05:35	12:49	16:11	18:47	19:59
CHLEF	05:48	13:05	16:25	19:01	20:18
MOSTAGANEM	05:54	13:10	16:30	19:06	20:22
ORAN	05:57	13:13	16:33	19:09	20:25

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5419 - MERCREDI 29 JOUMADA AL OULA 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	15°	8°
Oran	17°	6°
Constantine	11°	2°
Ouargla	18°	5°

POUR SES MENACES DE MORT CONTRE KAMEL DAOUD

Hamadache condamné à six mois de prison dont trois fermes

Zraoui A. Hamadache, jugé pour menaces de mort contre l'écrivain-journaliste, Kamel Daoud, a été condamné hier à six mois de prison, dont trois fermes, par le tribunal d'Oran. La condamnation, assortie d'une amende de 50.000 dinars, a été prononcée en l'absence des deux parties.



L'avocat de Kamel Daoud avait requis, lors de la première audience, l'application de la loi pour "réhabiliter" la victime et un dinar symbolique comme dommages et intérêts. A l'issue de son réquisitoire, le procureur de la République avait requis une peine de six mois de prison ferme et 50.000 DA contre l'accusé. Une enquête judiciaire avait été ouverture. Au cours de la première audience du procès, A. Hamadache avait nié l'accusation objet de son jugement.

Il avait expliqué que sa réaction était "celle d'un citoyen et de sa qualité de membre de la Ligue internationale des Oulémas musulmans". Le condamné avait même demandé aux pouvoirs publics d'appliquer les dispositions de la Charia islamique contre Kamel Daoud, pour avoir porté "atteinte aux valeurs de l'Islam et de la nation".

A. Hamadache avait dit au juge que "ça démarche se voulait une contestation des idées contenues dans un roman de Kamel Daoud et ses déclarations à une chaîne de télévision française". Selon lui, les dires et les idées de Kamel Daoud "portaient atteinte aux sentiments des musulmans, ainsi qu'aux valeurs de la nation algérienne et à son identité". De son côté, la défense de Kamel Daoud avait estimé que les écrits postés par Hamadache sur son compte Facebook et ses déclarations dans une émission d'une chaîne algérienne privée, constituaient "une incitation claire au meurtre".

Il s'agit, avait-il affirmé, d'"une menace de mort, telle que définit par le code pénal". Hamadache appelé, le 17 décembre 2014, au meurtre du chroniqueur et écrivain Kamel Daoud, l'accusant d'apostasie et d'insultes envers les musulmans. L'appel a suscité un tollé, notamment au sein de la corporation des journalistes et dans le milieu culturel. Sur sa page Facebook, Hamadache, connu par l'opinion publique pour ses positions jugées radicales, écrit : « Si la charia était appliquée en Algérie, le mécréant (Kamel Daoud) serait soumis à el had (peine fixe) qui est la condamnation à mort. » Dans son statut, Hamadache, qui officie comme imam (non autorisé) accuse le chroniqueur d'avoir « diffamé la religion, insulté Dieu et porté atteinte à la dignité des musulmans ». Il avait ajouté que Kamel Daoud a « glorifié les sionistes et a agressé la langue arabe ». Une pétition avait été initiée alors par ses confrères dans laquelle ils demandaient aux ministres de la Justice et de l'Intérieur de poursuivre en justice Hamadache pour incitation au crime.

N. M.

BANDITISME

Un dealer et un faussaire condamnés

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger, Zebbouchi Mahfoud, a prononcé avant-hier tard dans la soirée, deux peines de trois et cinq ans de prison ferme et un acquittement dans l'affaire de trois inculpés poursuivis, entre autres, pour vente illégale de psychotropes et faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels. Le principal accusé, S.F, qui a été arrêté en possession de quatre boîtes de psychotropes de marque Cebetex a tenté, tout au long de son audition, de nier les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire, arguant qu'il possédait une ordonnance en bonne et due forme que lui a délivré son médecin traitant lorsqu'il vivait en France : « Je les ai ramenés avec moi de France. Je suivais des séances de soins antidépression car mon ex-épouse, qui est de nationalité française, m'a accusé d'être un vendeur de drogue et les autorités françaises m'ont expulsé vers l'Algérie. Le procureur général Laala Choukri, lequel a requis contre lui la réclusion à vie, a estimé que toutes les preuves sont formelles, notamment en ce qui concerne la vente illégale de psychotropes.

Le procureur a, par ailleurs, souligné lors de son réquisitoire que le mis en cause tente de trouver une issue pour esquiver la responsabilité pénale qui pèse sur lui. Son avocat a tout fait pour détruire les thèses avancées par le représentant du parquet général, en clamant haut et fort en direction du président du tribunal criminel : « Mon client a traversé une période très critique ; il a été emprisonné en France suite à un coup monté de toutes pièces par son ex-épouse, qui l'a accusé d'être un dealer pour la simple raison qu'il a refusé de vivre avec elle sous le même toit.»

Il a également affirmé : « Mon client n'est pas un vendeur. Il a acheté ses médicaments dans le seul et unique but de se soigner et n'a a aucun moment eu l'intention de commercialiser ces produits pharmaceutiques ! » De son côté, son complice, de surcroît repris de justice, qui a procédé à la falsification de sa pièce d'identité en remplaçant sa photo par celle de son frère car ce dernier n'était pas connu des services de sécurité, notamment de la police judiciaire, a été arrêté en possession, quant à lui, d'une fausse carte d'identité ; il a écopé de trois ans de prison ferme alors que le procureur avait requis contre lui vingt ans.

Le troisième accusé a été acquitté.

Redouane Hannachi

OOREDOO LANCE SA SIM MULTI-FORMAT

UTILISEZ votre ligne Ooredoo avec une seule SIM sur n'importe quel terminal mobile

OOREDOO continue de faciliter l'accès aux services de téléphonie mobile pour ses clients et lance la nouvelle SIM Multisize, (Multi-format) adaptable à l'ensemble des téléphones mobiles, tablettes, et clés USB leur garantissant plus de confort et de flexibilité dans l'utilisation de leur ligne Ooredoo. Pratique et facile à utiliser, la Sim Multi-size Ooredoo est désormais disponible à travers tout le territoire national et pour toutes les offres Ooredoo dans les trois formats : Standard, Micro (format moyen) et Nano (petit format) en un seul support permettant ainsi son utilisation et transfert sur différents modèles de téléphones mobiles. La SIM Multi-format se présente sous forme d'une carte à puce, comportant les trois formats incrustés dedans. Le client Ooredoo n'aura plus à faire un choix entre plusieurs SIM pour des mobiles différents puisque une seule et unique Sim universelle peut être adaptée et utilisée au besoin. Le client Ooredoo peut dès maintenant profiter de la nouvelle puce multi-format pour appeler, envoyer des sms et se connecter confortablement sur Internet depuis n'importe quel type de mobile sans avoir besoin de se déplacer vers les points de vente pour adapter le format.

Toujours à l'écoute de ses clients, Ooredoo continue de leur proposer des solutions pratiques et innovantes.

Algérie Télécom participe au North African Petroleum Exhibition & Conferences

ALGÉRIE Télécom participe au 6ème North African Petroleum Exhibition & Conferences (NAPEC), qui aura lieu du 08 au 11 Mars 2016, à l'Esplanade de l'Hôtel Hilton, Alger. Lors de ce grand salon professionnel international de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique, Algérie Télécom présentera sa palette d'offres Corporate ainsi que les nouveaux services lancés pour ce segment, et ce au niveau du stand B 46. Les représentants de la Direction Corporate d'Algérie Télécom auront le plaisir de fournir des informations relatives aux différents services Corporate de l'entreprise (Visiophonie, Visioconférence, 4G LTE Fixe...), en portant conseils sur les solutions adaptées aux besoins des clients professionnels. Algérie Télécom...Toujours plus proche



S. Adel/LJI

Le Jeune Indépendant honore ses femmes à l'occasion du 8 mars

FIDÈLE À SA TRADITION, *le Jeune Indépendant* a honoré hier son staff féminin à l'occasion de la journée internationale de la femme. Comme chaque 8 mars, une collation a été organisé dans une ambiance familiale en l'honneur des employées du premier quotidien indépendant de l'Algérie indépendante dans laquelle des cadeaux leur ont été offerts par la direction du journal.

LJI